



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2251 - VENDREDI 6 MARS 2015

JOURNÉE DU 8 MARS

Les femmes entre festivités et revendication des droits



La marche des femmes, 8 mars 2014, à Sibiti

Loin d'une simple journée festive, le 8 mars constitue, pour les femmes du Congo, un moment propice de jeter un regard rétrospectif sur les avancées enregistrées et les défis liés à sa situation, conformément aux recommandations de la conférence mondiale de Beijing en 1995. Célébrée cette année au niveau national sur le thème : « l'autonomisation des femmes et le développement en vue de la réalisation de l'agenda 2063 de l'Afrique », cette journée dont l'épicentre est la ville de Ouesso, connaîtra une série d'activités patronnées par la première dame, Antoinette Sassou N'Guesso.

À travers des conférences-débats et échanges envisagés, il sera question pour ces femmes de dresser le bilan des progrès réalisés en matière de respect de leurs droits, d'envisager des actions à mener pour l'affirmation de leur identité, mais aussi d'appeler le gouvernement à s'engager davantage pour l'affranchissement de la femme congolaise. [Pages 9, 10 et 14](#)

ENTREPRENARIAT

Les PME congolaises sensibilisées aux financements innovants

Moteur de développement et pourvoyeur d'emplois, le secteur privé congolais peine encore pour son épanouissement, faute de financement. Évoluant, pour la plupart dans un cadre informel qui ne les rend pas crédibles auprès des Banques pourtant en situation de surliquidité, les acteurs de ce secteur pourront désormais se tourner vers des solutions alternatives, notamment les nouveaux modes de financement dits innovants. Ces modes de financement mettant en exergue le capital investissement, l'appel public à l'épargne, ainsi que le financement participatif, ont fait l'objet d'un atelier sur le thème : « les financements innovants au service du développement des Petites et moyennes entreprises congolaises ». [Page 3](#)

RDC/FOOTBALL

Les Léopards obligés d'arracher leur ticket des Jeux africains au Burundi

Battus à domicile (0-1) le 21 février dernier par les Hironnelles du Burundi lors du match aller, les Léopards U-23 de la République démocratique du Congo ont un défi difficile à relever ce week-end sur

le terrain adverse. Seule une victoire permettra aux Congolais RDC de s'ouvrir les portes du tournoi de football des Jeux africains qui se dérouleront du 4 au 19 septembre à Brazzaville.

MÉMOIRE

Une page de l'épopée de Pierre Savorgnan de Brazza au Congo



Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza

L'enceinte du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza va abriter aujourd'hui une cérémonie, au cours de laquelle l'ambassadeur du Congo en France, Henri Lopes va remettre à ce mémorial la collection des écrits authentiques de l'explorateur à la directrice de

ce lieu, Bélanda Ayessa.

Ce fond documentaire essentiellement composé de correspondances rédigées en son temps par l'explorateur, sera transmis en présence du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, ouvrant ainsi la possibilité aux chercheurs

et autres curieux du Congo et du monde de lever davantage le voile sur une période de notre histoire.

ÉDITORIAL

Mémoire

[Page 2](#)

Sommaire

DOMAINE FONCIER

Le permis d'occuper coûte 65.000 francs CFA en 2015

[Page 3](#)

POINTE-NOIRE

Mbiliala Bel attendue en concert le 8 mars

[Page 14](#)

ÉDITORIAL

Mémoire

Il y avait, d'un côté, ceux qui percevaient l'appel au retour que lançait Pierre Savorgnan de Brazza, depuis sa tombe à Alger, et de l'autre côté, ceux qui n'admettaient pas qu'un explorateur mandaté par une puissance coloniale puisse un jour reposer sur les rives du fleuve Congo. Au terme d'un long combat, et parce que ce projet apparemment fou avait reçu l'appui décisif du Président Denis Sassou N'Guesso, les premiers ont réussi leur pari, faisant taire les seconds en élevant au cœur de Brazzaville un Mémorial qui attire de plus en plus de monde, figure d'ores et déjà parmi les monuments les plus visités de l'Afrique noire, rassemble patiemment dans ses murs les documents et les objets qui rappellent cette page d'Histoire.

Une nouvelle preuve de sa vitalité nous sera donnée ce matin, dans l'enceinte même du Mémorial, lorsque l'ambassadeur et écrivain Henri Lopes remettra à la directrice de ce lieu de mémoire, Béline Ayessa, la collection d'écrits authentiques de Pierre Savorgnan de Brazza qui viendra l'enrichir. Fait symbolique qui confirme, s'il en était besoin, l'importance que prend le Mémorial au fil du temps, c'est le chef de l'État lui-même qui présidera la cérémonie, entouré par les membres de son gouvernement et par les ambassadeurs étrangers en poste à Brazzaville.

Ce que doivent comprendre ceux qui nous observent avec attention, ici et ailleurs, c'est que le peuple congolais, comme beaucoup d'autres sur les cinq continents, entend désormais écrire lui-même son Histoire sans rien en occulter. Ayant élevé en plein centre de sa capitale un monument qui n'a pas d'équivalent dans le monde, il entend maintenant y rassembler tout ce qui permettra de comprendre pourquoi et comment il est devenu ce qu'il est aujourd'hui. Un travail patient, méthodique, obstiné qui ne s'arrête pas là puisque sera bientôt élevé à Loango, près de Pointe-Noire, un musée qui sera le pendant, en Afrique centrale, du musée de Gorée en Afrique occidentale.

Édifier le présent sur les legs du passé et pour cela rassembler en un lieu privilégié tout ce qui subsiste des siècles antérieurs, voilà le sens de la cérémonie qui se déroulera ce matin au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza.

Les Dépêches de Brazzaville

CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION

La Dynamique pour la paix invite le chef de l'État à entamer la procédure

L'association a animé une conférence de presse, le 28 février à Dolisie, dans le département du Niari avec un thème d'appui : « L'initiative du peuple pour le changement de la Constitution ».

changer sa constitution. C'est lui qui est le détenteur exclusif du pouvoir constituant. C'est le peuple qui exerce seul la



Les membres du bureau national de cette dynamique pendant la conférence de presse / photo adiac

Dans son argumentaire, la Dynamique pour la paix s'est appesantie sur le cas de la France qui, au sortir de la grande guerre de 39-45, avait, dans des circonstances dramatiques, adopté une nouvelle constitution, celle du 27 Octobre 1946. C'était, a fait savoir la Dynamique, une constitution post conflagration qui réaffirmait comme nécessaires les nouveaux principes politiques, économiques et sociaux devant régir l'État français. Le peuple français assumait, à travers cet acte, son destin institutionnel en toute responsabilité. Le passage d'une constitution ancienne à une constitution nouvelle a été rendu possible grâce à l'expression populaire française.

Au Congo, précise le conférencier du jour, le chef de l'État n'a jamais initié le débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002. Il n'a jamais non plus manifesté le désir de la changer. Il ne se contente que de jouer son rôle régalié de garant de l'unité et de la paix, en veillant au fonctionnement régulier des institutions publiques. De ce fait, personne ne peut induire le président dans ce débat. Le dire ou l'affirmer serait faire montre de malhonnêteté politique tendant à personnaliser ce débat.

Le peuple a-t-il le droit de changer sa constitution ?

La réponse est positive d'autant plus que le peuple détient le droit imprescriptible de

souveraineté nationale à travers ses représentants élus et surtout par la voie du référendum. L'objectif étant le renforcement de la démocratie, de la bonne gouvernance et l'organisation nouvelle des pouvoirs publics. Le changement de l'actuelle constitution, initiative du peuple souverain, a martelé la dynamique, est un impératif.

Enfin pour terminer, elle a lancé l'opération « collecte des signatures » dans le cadre de la pétition du peuple pour le changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Le premier à avoir porté sa signature sur le registre a été le président d'honneur de cette dynamique, le ministre Pierre Mabiala.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PME

Le secteur privé informé sur des financements innovants

Les banques en République du Congo sont en situation de surliquidité. Et pourtant, les investisseurs déplorent les difficultés d'accès au crédit. Voilà qui justifie l'atelier d'information et de changes, organisé le 5 mars à Brazzaville, afin d'aider les Petites et moyennes entreprises à surmonter cette difficulté.

Ces modes de financement (capital investissement, l'appel public à l'épargne, financement participatif) permettront notamment aux entrepreneurs de solliciter un prêt sur un marché financier sous-régional ou à déposer un projet sur une plate-forme internet, en vue d'attirer un investisseur. C'est l'objectif de cet atelier d'information et d'échanges organisé par le cabinet conseil Aries investissements avec l'appui de la Chambre de commerce sur le thème : « Les financements innovants au service du développement des Petites et moyennes entreprises congolaises ». En clair, il s'agit de proposer des alternatives propices aux hommes d'affaires locaux, en vue de la mobilisation des financements de leurs différents projets.

« Nous avons organisé cet atelier pour proposer des alternatives aux entrepreneurs qui souhaitent mobiliser des finan-



Une vue des participants lors de l'atelier

cements. Nous accompagnons également les entrepreneurs dans la constitution d'un business plan, document qui pré-

sente l'entreprise et ses perspectives », a déclaré l'associé gérant d'Aries investissements, Loïc Makosso.

Ont pris part à cette rencontre,

binets d'expertises comptable, juridique et fiscale.

Rappelons que pour promouvoir le secteur privé, principal facteur de diversification de

structures et agences au service du dit secteur.

Une maison de l'entreprise est de même en voie de création. Cette structure aura pour vocation d'être un guichet unique en ligne de ressources de services. En collaboration avec d'autres instances d'appui au secteur privé, elle répondra aux besoins des porteurs de projets, des investisseurs et des entrepreneurs en activité.

En vue de la rendre opérationnelle dans les meilleurs délais, le ministère des PME a engagé le cabinet Deloitte avec pour mission : dresser une feuille de route rassemblant les atouts qui permettraient à cette structure de favoriser la promotion des Très petites, petites et moyennes entreprises

« Dans l'architecture de notre politique nationale de développement des PME, la Maison de l'entreprise du Congo représente la clé de voûte de l'ensemble du dispositif d'impulsion et d'accompagnement, d'appui et de soutien dédié au secteur privé », avait déclaré le ministre des PME.

Lopelle Mboussa Gassia

les entreprises, entrepreneurs, les établissements financiers, les étudiants ainsi que les ca-

l'économie nationale, le gouvernement a déjà ratifié plusieurs lois, et mis en place des struc-

DOMAINE FONCIER

Le permis d'occuper coûte 65.000 francs CFA en 2015

Le nouveau prix du permis d'occuper est revu à la baisse, le 04 mars à Brazzaville, a affirmé Abraham Ibéla, secrétaire général de la mairie centrale au cours d'une communication faite devant une pléiade de journalistes congolais. La motivation de la mairie centrale à rabaisser, de façon exceptionnelle, le prix de ce document fondamental à

65.000 francs CFA est légitimée par la volonté de cette institution à promouvoir la politique sociale de l'Etat. Bien avant 2015, le permis d'occuper coûtait entre 150.000 et 200.000 francs CFA.

Et, selon une enquête parcellaire effectuée par les techniciens municipaux, il a été relevé que sur 100% de parcelles à Brazzaville, 70% n'ont pas de permis d'occuper.

« Répondant à ce besoin crucial, le conseil municipal de la ville de Brazzaville lance à compter de ce jour l'opération dite permis d'occuper pour tous en 2015. Que tous les occupants illégaux saisissent cette occasion afin d'être dans les normes » a déclaré Abraham Ibéla.

Au préalable, les propriétaires de parcelles ne se contentaient souvent que des attestations de ventes, documents fondés sur la confiance et livrés par le vendeur ainsi que des avis d'appréciation, offert à l'ayant droit par l'autorité de base du quartier notamment le chef du quartier.

Par contre, l'obtention du permis d'occuper donne la possibilité à l'ayant droit de la parcelle de faire des démarches administratives pour acquérir un titre foncier, document juridique qui lui confère le droit de propriété d'une ou des parcelles de terrain.

Fortuné Ibara



Abraham Ibéla

VIE SYNDICALE

Un nouveau souffle pour le Mouvement général des enseignants du Congo

À l'issue de l'assemblée générale, tenue le 28 février à Brazzaville, le président sortant, Daniel Ngami, a été réélu pour un nouveau mandat de cinq ans à la tête d'un bureau exécutif national de huit membres.

Daniel Ngami est suppléé dans l'exercice de ses fonctions par Sylvestre Mviri Onoth. Jesone Donald Okana fait, quant à lui, son entrée en qualité de secrétaire général du Mouvement général des enseignants du Congo (MGEC). Il succède à ce poste à Constant Auxence Salola qui devient secrétariat général adjoint. Les autres membres du bureau exécutif national sont : Christian Malonga, porte-parole du syndicat ; Ben Redda Ossibi Ngué, secrétaire chargé aux affaires juridiques ; Dimi Mouandzibi Octavie, secrétaire chargée des questions du genre et Christelle Dorcia Ngambomi, secrétaire chargée des finances et matériels. Les participants à cette rencontre ont également mis une place une commission de contrôle et évaluation de sept membres dirigée par Mikhael Nguitokoulou, secondé par de Bernard Oniangué Ngaboka.

Analysant les revendications récurrentes des enseignants, le MGEC a recommandé l'adoption, la publication et l'appli-



Une vue des membres des nouvelles instances du MGEC

cation, dans les brefs délais, du statut particulier des enseignants. Il suggère aussi la mise en place d'un guichet unique afin de faciliter la publication des textes des enseignants égarés dans le circuit d'approbation. Le MGEC a, par ailleurs, demandé le paiement en totalité, des rappels de solde d'activités dus aux enseignants.

Les participants ont, enfin, été informés du fonctionnement des écoles, du déficit en personnel enseignant, de la

construction des infrastructures scolaires, des préparatifs des examens d'État ainsi que d'autres sujets d'actualité.

Rappelons que le MGEC dont

le récépissé de reconnaissance a été signé en juillet 2013 par le ministère du Travail et de la Sécurité sociale a pour objectif de défendre les intérêts socioprofessionnels des enseignants. Il fait partie de la Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant qui avait été à l'origine de la grève des enseignants ayant paralysé le système éducatif congolais pendant près de deux mois en 2013.

Parfait Wilfried Douniama

Total E & P Congo décerne les trophées HSE 2014

La cérémonie de remise de trophées HSE (Hygiène, sécurité et environnement) 2014 a eu lieu le 25 février au Cercle Total Le Derrick. Une activité au cours de laquelle les agents de Total, leurs entités et les agents des sociétés prestataires sont mis à l'honneur pour leur attitude positive à maintenir en sécurité les sites et autres installations de Total E & P Congo. Ce, en présence des responsables de Total et des sociétés partenaires.

La société Total E & P Congo organise cette activité depuis 7 ans. Ainsi, ont été récompensés les meilleures anomalies détectées, les comportements et pratiques exemplaires affichés, les actes de bravoure, les innovations en matière HSE, les actions sociétales et sûreté ainsi que les performances atteintes tout au long de l'année 2014. Expliquant l'objet de la cérémonie, Alain Brice Boumpoutou, directeur général adjoint de Total E & P Congo a dit « Cette cérémonie est caractérisée par une mise en lumière des actions des collaborateurs de Total E & P Congo mais aussi celles de nos partenaires industriels, vous qui représentez plus de 70% des heures travaillées sur le site de Total E & P Congo. Et ce, d'autant plus que l'engagement de tous à la sécurité nécessite très fortement notre implication. La cérémonie des trophées cette année est placée sous le signe de l'engagement total à intervenir ou oser

intervenir devant une situation jugée dangereuse et présentant des écarts par rapport à nos règles. Ainsi, l'engagement de chacun et de tous est attendu dans la concrétisation et l'affirmation de notre culture sécurité. Un engagement à la sécurité pour moi, pour toi et pour tous ».

En remerciant vivement l'assistance pour son adhésion massive à la cérémonie, Pierre Jessua, directeur général de Total E & P Congo a d'abord évoqué

blement à une chaîne de dysfonctionnement qui commence peut être par des certificats médicaux qui sont faits, peut être pas avec l'attention qu'il aurait fallu avoir, peut être également la pression économique pour certaines personnes qui ne veulent pas perdre leur travail et qui montent en mer parce qu'elles ont besoin de vivre et d'être rémunérées. J'aimerais vraiment qu'il y ait une prise de conscience de tous. Que tous les patrons, tous les

ment ou d'une reconnaissance dans notre travail et c'est pour ça que ce moment est vraiment important pour nous tous. « Osons intervenir » est le thème choisi cette année, cette nécessité absolue à un moment donné de se lever, de dire non, c'est une vraie culture à promouvoir ».

Faisant le bilan HSE de l'année 2014, il a renchéri « C'est une année qui a été en demi teinte c'est-à-dire il y a eu des sites

lieux de l'action et pas exclusivement quand on est au cœur de nos installations avec un permis de travail. Je souhaite avoir votre mobilisation sur le terrain avec une volonté d'intervenir et de faire en sorte que vos collègues, vos employés interviennent totalement et librement pour la sécurité » et d'ajouter « Par cette activité, nous passons un message de vigilance, d'exemplarité et de discipline pour tous les membres de la direction de s'assurer que tous nos comportements sont exemplaires. Que tout le personnel suive nos règles d'or et c'est le devoir d'intervenir et c'est l'action qu'on porte cette année c'est-à-dire non seulement rapporter les anomalies mais surtout ne pas avoir peur quand la situation l'exige d'arrêter les travaux qui peuvent être à risques ».

Ainsi, près d'une cinquantaine d'agents, entités et sociétés partenaires ont été primés par catégorie à savoir les bonnes pratiques, les anomalies déclarées, les actes de bravoure, les innovations HSE, le meilleur suivi du tri des déchets, les actions mécénat sociétal... Ce, après explication des choix des primés. Chaque récipiendaire a reçu un trophée, un diplôme et un bon d'achat. Dans la catégorie, meilleure pratique et engagement des parties prenantes, Michel Nzaou-Moutou, administrateur-maire de Ngoyo et Michel Poati Tchicaya, chef du village de Djeno ont également été distingués.



le problème de la santé au travail puisque a-t-il dit, on se focalise presque exclusivement sur la sécurité au poste de travail et aux problèmes d'environnement « Je suis frappé de voir pratiquement toutes les semaines des évacuations sanitaires parce que les gens ont des malaises, des gens sont gravement malades sur les sites. Ceci, est lié proba-

managers se mobilisent par rapport à ce sujet ».

Selon Pierre Jessua, le reproche fait à la Société Total E & P Congo de ne pas suffisamment récompenser et reconnaître les bonnes actions et les bonnes pratiques est fondé. En effet, a-t-il renchéri, les récompenses motivent surtout qu'on a tous besoin d'un remercie-

qui ont très bien travaillé avec moins d'incidents, d'autres sites ont eu plus d'incidents que les années précédentes avec arrêt de travail souvent lors des opérations de levage, de manutention, des thématiques qui ne sont pas le cœur de nos métiers mais plutôt des activités qu'on appelle périphériques et qui nous rappellent qu'il faut être vigilant sur tous les

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)
Financement IDA- Crédit n°5121-CG

ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 0017/MEFDD-CAB/DEP-UCP-PFDE/AON/F/2015

• Appel d'Offres National n°006/MEFDD-CAB/PFDE/AON/F/2014: Fourniture du matériel de production audiovisuelle destiné à la Direction de la Communication et de la Vulgarisation du MEFDD.

• Allotissement : Lot Unique.

• Prix lus publiquement : REGAC (29 843 900 FCFA), BL TECHNOLOGY (40 108 466 FCFA), LAH BUSINESS CENTER (31 250 356 FCFA)

• Prix des offres évaluées : REGAC (29 308 850 FCFA), BL TECHNOLOGY (40 108 466 FCFA), LAH BUSINESS CENTER (30 239 706 FCFA)

• Liste des offres non conformes : 2 ABC

• Attribution du marché de Fourniture du matériel de production audiovisuelle de la Direction de la Communication et de la Vulgarisation à la société REGAC pour un montant total toutes taxes comprises de vingt neuf millions trois cent huit mille huit cent cinquante francs CFA (29 308 850 FCFA).

Fait à Brazzaville le

Le Coordonnateur du PPFDE

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste

Société internationale cherche des candidats pour un poste de Coordinateur (trice) de projet basé à Brazzaville.

Profil

- Les candidats doivent être qualifiés d'un Diplôme universitaire supérieur en gestion forestière ou en informatique.
- Ils doivent démontrer 5 ans d'expérience en développement de systèmes informatiques et en gestion forestière en Afrique Centrale.
- Bonne connaissance du processus APV FLEGT requise.
- Compétences avérées en planification des activités et rédaction de rapports.
- Expérience souhaitée en tant que formateur et en gestion d'équipe. Excellente communication écrite et orale.
- Bon relationnel avec les ONGs, les administrations et les sociétés privées.
- Maîtrise de l'anglais.

Dossier de candidature

Chaque dossier de candidature doit comporter :

- Un CV
- Une lettre de motivation

Dépôt et date de clôture des dossiers

Les dossiers de candidature sont à envoyer avant le mardi 17 mars 2015, par mail, à l'adresse suivante :
coordonateur.brazzaville@gmail.com

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« La bonne gouvernance en Afrique, c'est un défi, un véritable processus. Il nous faut des institutions solides et j'insiste surtout sur la qualité de celles-ci. Si les institutions sont solides, elles seront très efficaces. »

Pedro Pirès, ancien chef d'État capverdien, un des lauréats du Prix Ibrahim, Le Soleil du 3 mars 2015

« Les monarchies pétrolières ont voulu protéger leur existence en finançant des mouvements radicaux, sous le regard et l'approbation de leurs alliés que sont les grandes puissances européennes et américaine. »

Fethi Benslama, psychanalyste d'origine tunisienne, vivant à Paris, professeur à l'Université de Paris VII, Humanité, 12 février 2015

« Si le FN est dans la République, puisqu'il participe aux élections, c'est tout sauf le parti de la République. Ses propositions sont autant de reculs pour notre pays et pour ses électeurs »

François Hollande, président de France, Le Point du 4 mars 2015

« L'expérience montre qu'il faut éviter de signer des protocoles d'alliance politique, entre deux tours des élections, fondés sur les partages des gâteaux de la République. »

Dr Simon-Narcisse Tomety, Bénin, Socio-Géographe Institutionnaliste, L'autre quotidien, 3 février 2015

« Saddam Hussein était probablement un type malfaisant, mais si l'on décide de s'en prendre à tous les malfaisants, quand est-ce que cela s'arrête ? »

Clint Eastwood, cinéaste et acteur américain, Jeune Afrique N°2824 du 22 au 28 février 2015

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle AKONDZO NGOKOUBA OKOUERE EMBOLO. Je désire désormais être appelé AKONDZO OKOUERE Régis. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

DISPARITION

Les kimbanguistes du Congo rendent un dernier hommage à leur président

Décédé le 20 février à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC), à l'âge de 65 ans, le pasteur Paul Bourangon a été conduit à sa dernière demeure le 3 mars au cimetière Privé Bouka, à Brazzaville

Les kimbanguistes de la République du Congo, la délégation venue de la RDC ainsi que bien d'autres invités ont rendu un hommage mérité au président délégué du Collège exécutif national de l'Eglise de Jésus-Christ sur terre (EJCSK). En effet, né en 1950 à Dendaba, dans le district de Gamboma (Plateaux), le pasteur Paul Bourangon a reçu son baptême le 21 novembre 1958 à Kounzoulou, dans le département du Pool. Il a été nommé pasteur, représentant légal 2e suppléant et président délégué du Collège exécutif national en octobre 2012.

Avant d'être placé à la tête de l'église Kimbanguiste au Congo, le défunt a occupé plusieurs fonctions ecclésiastiques. Co-fondateur du groupe des petits musiciens, scout et membre du Groupe théâtral kimbanguiste (GTKI). Alors qu'il était affecté à Oyo, dans le département de la Cuvette, Paul Bourangon implanta en 2001 l'église kimbanguiste dans cette localité. Il était assisté de Rodrigue Moumbouli et Antoine Mputu. Il a également



Le pasteur Paul Bourangon conduit à sa dernière demeure

occupé les fonctions de président de l'Union de la jeunesse kimbanguiste de 2002 à 2012.

Carrière professionnelle

Outre sa mission pastorale, Paul Bourangon a été également un intellectuel rompu. En effet, après ses études primaires et secondaires au pays, il avait bénéficié en 1972, d'une bourse d'étude à l'Institut des finances et crédit d'Orel en URSS où il en sort avec un brevet de technicien supérieur en 1974 avant d'aller poursuivre ses études à l'université d'Etat de Donetsk en Ukraine avec à la clé une maîtrise en fi-

nance et comptabilité. Dès lors, il s'engage dans une riche carrière professionnelle nourrie des stages de perfectionnement et sémi-

naires dans les domaines des finances, comptabilité et privatisation des entreprises. Il fut attaché économique au ministère des Mines et de l'Energie de 1974 à 1976 avant d'exercer à la direction du contrôle et orientations de la même structure de 1981 à 1982. Dans les entreprises, il a notamment travaillé à Hydro-Congo où Paul Bourangon a, entre autres, occupé les fonctions de directeur de cette structure à Oyocentre (Cuvette) de 2000 à 2002, avant

de finir sa carrière professionnelle au poste de chef de division audit interne, méthodes et formation à la direction générale lors de la privatisation.

Le pasteur Paul Bourangon était marié et père de cinq enfants. A titre de rappel, le président du Collège exécutif national avait présidé le vendredi 3 octobre 2014, à l'église du Plateau des 15 ans, la cérémonie marquant le 93e anniversaire de la condamnation à mort du président fondateur de leur mouvement religieux, Simon Kimbangu. Que la terre lui soit légère !

Parfait Wilfried Douniama



Une expertise à votre portée

FORMATION - COACHING - ASSISTANCE TECHNIQUE

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes

DUREE

3 jours

PERIODE

7 au 9 avril 2015

COUT

300 000 FCFA

Gestion des Partenariats Public-Privé (PPP) : outils et pratiques

5 jours

13 au 17 avril 2015

450 000 FCFA

Pratiquer l'audit qualité des fournisseurs

4 jours

20 au 24 avril 2015

300 000 FCFA

La réglementation nationale et internationale des transports

4 jours

28 au 30 avril 2015

400 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

8 MARS

Une célébration de la diversité



Jean-François Van Boxmeer, CEO (Président Directeur Général) de Heineken, reçu par Didiane Ngouma, Responsable laboratoire Pointe-Noire chez BRASCO

Célébrée chaque année le 8 mars, la Fête de la femme est une journée mondiale qui attire l'attention de l'opinion publique sur la question de l'égalité des droits entre homme et femme. L'accès à l'éducation et au marché du travail, sont les questions qui préoccupent le plus les femmes d'aujourd'hui.

Ce qu'inspire la Fête de la Femme

Au-delà du côté festif, cette journée a été créée pour rappeler que la femme, quel que soit le pays où elle se trouve, doit continuer à se battre pour revendiquer des droits aussi fondamentaux que celui de l'accès à l'éducation, au travail et à l'indépendance. La République du Congo a la chance de posséder l'une des populations les plus scolarisées en Afrique. D'après les chiffres de l'Enquête Démographique et de santé du Congo (2011-2012), 82% des femmes sont alphabétisées (contre 92% pour les hommes). Mais après avoir relevé le défi de l'alphabétisation, il est désormais temps d'encourager l'accès de la femme à l'emploi. Toujours selon l'Enquête Démographique et de santé du Congo (2011-2012), seules 21% des femmes congolaises atteignent le second cycle du secondaire, et 5% font des études supérieures. Difficile par la suite de retrouver un ratio équivalent d'hommes et de femmes sur le marché du travail même s'il est certain qu'avec la progression de l'accès à l'éducation, le processus de féminisation est en cours.

L'apport du monde de l'entreprise

Il existe une réelle demande de personnel qualifié. Lorsque les

responsables des ressources humaines cherchent une personne qui répond à leurs attentes, la question du genre n'a pas sa place dans le processus de recrutement. Faire le mauvais choix à cause de critères autres que la compétence peut avoir de graves conséquences sur la bonne santé d'une entreprise, surtout pour des postes à responsabilité.

En étant pourvoyeur d'emplois et grâce à notre politique sociale, nous améliorons la vie des ménages que nous impactons. Nous favorisons ainsi l'accès à l'éducation d'une nouvelle génération d'hommes et de femmes.

Aujourd'hui, de plus en plus de femmes intègrent les filières techniques et sont recrutées lorsqu'elles sont qualifiées pour le poste à pourvoir.

La qualité du recrutement se traduit dans les chiffres : certes seuls 6% de nos agents sont des femmes. Cependant aucune d'entre elles n'a un statut inférieur à celui d'agent de maîtrise, et 8 sont cadres. Le Responsable Laboratoire, le Responsable Embouteillage et le Responsable Qualité/ Hygiène/ Sécurité/ Environnement de notre brasserie de Pointe-Noire sont des femmes.

Prôner la diversité

Prôner la diversité c'est donner l'occasion à chaque agent de notre entreprise, quel que soit son niveau, son âge ou son sexe de bénéficier des avantages d'une carrière chez BRASCO. Nous investissons un budget conséquent dans la formation de nos agents pour leur permettre de remplir leur poste à 100%. Nous avons mis en place il y a quelques années un programme de formation personnalisé reposant sur une matrice de compétence individuelle. Ainsi, chaque agent est évalué pour intégrer un cycle de formations sur-mesure qui lui permet de combler ses lacunes et d'assumer pleinement son poste.

Enfin, n'oublions pas que l'entreprise fait partie d'un cercle vertueux : BRASCO représente près de 830 emplois directs (1400 en comptant les sous-traitants évoluant chaque jour sur nos sites). Nous avons aussi mis en place pour tous nos agents des programmes sociaux visant à encourager l'accès à la propriété (le Crédit Habitat) et à l'éducation (une bourse scolaire pour les enfants de niveau d'étude secondaire et supérieure). En étant pourvoyeur d'emplois et grâce à notre politique sociale, nous améliorons la vie des ménages que nous impactons. Nous favorisons ainsi l'accès à l'éducation d'une nouvelle génération d'hommes et de femmes.

Issue d'une fusion entre deux Brasseries en 1994, BRASCO est un acteur incontournable du paysage industriel congolais. Elles proposent un large portefeuille de marques de boissons, avec une spécialité sur les bières et les boissons gazeuses.

BRASCO (Brasseries du Congo) brasse, embouteille et distribue localement 15 marques différentes de boissons (8 bières, 7 boissons gazeuses).

Retrouvez notre actualité sur
www.brasseriesducongo.com
www.facebook.com/Brasseriesducongo



BRASCO
BRASSERIES DU CONGO

Conférence de presse de la Dynamique pour la paix

Lieu : Dolisie, département du Niari

Date : 28 février 2015

Theme : l'initiative du peuple pour le changement de la Constitution

La France, au sortir de la grande guerre de 39-45, avait, dans des circonstances dramatiques, adopté une nouvelle Constitution, celle du 27 octobre 1946. C'était une Constitution post-conflagration qui réaffirmait, comme particulièrement nécessaires, les nouveaux principes politiques, économiques et sociaux de fonctionnement de l'État français.

Pourtant, après douze ans d'existence, cette Constitution a été changée par voie référendaire. La nouvelle Constitution française du 4 octobre 1958, soumise au référendum par le général De Gaulle investi président du conseil par l'Assemblée nationale le 1er juin 1958, après avoir constamment œuvré en faveur d'un changement radical de régime, marquait une rupture au regard des exigences induites par une nouvelle organisation des pouvoirs publics ou la grande réforme du système institutionnel ainsi que la promotion des libertés publiques.

Ce changement de Constitution pour une nouvelle République s'était présenté comme la réalisation d'une promesse républicaine. Le peuple français avait assumé son destin institutionnel en toute responsabilité, en son âme et conscience. C'est ainsi que la France passe de la quatrième à la cinquième République.

Le passage d'une Constitution ancienne à une Constitution nouvelle a été rendu possible grâce à l'expression populaire française.

Sauf mauvaise foi des uns et des autres, le président Denis Sassou N'Guesso, n'a jamais initié le débat congolais sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002. Il n'a jamais manifesté le désir de changer la Constitution.

Le président de la République du Congo ne se contente que de jouer son rôle régalien de garant de l'unité et de la paix nationale, du fonctionnement régulier des institutions publiques, de la continuité de l'État, de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire national...

Personne, mais alors personne, ne peut induire l'initiative présidentielle dans ce débat. Le dire ou l'affirmer serait faire montre de malhonnêteté politique

tendant à personnaliser le débat.

Or, ce débat n'est pas à personnaliser. Il s'agit d'un débat portant sur la promesse républicaine.

Il s'agit donc d'un débat citoyen d'initiative populaire qui n'est pas à ramener à la personne du président de la République.

Dans ces conditions, le peuple a-t-il le droit de changer sa Constitution? La réponse est oui, d'autant plus que le peuple détient le droit imprescriptible de changer sa Constitution. C'est lui et lui seul qui est le détenteur exclusif du pouvoir constituant.

C'est le peuple qui exerce seul la souveraineté nationale à travers ses représentants élus et surtout par la voie du référendum, ce, de manière permanente et en toutes circonstances. Pourquoi alors le peuple veut-il changer sa Constitution et aller à une nouvelle République?

C'est parce que la Constitution du 20 janvier 2002 n'est plus adaptée aux évolutions démocratiques universelles et comporte plusieurs limites, notamment :

- le déséquilibre dans l'organisation des pouvoirs publics ;
- la non prise en compte de la parité Homme / Femmes dans toutes les sphères de décisions ;
- l'absence d'une chambre des rois et des chefs traditionnels octroyant ainsi un statut constitutionnel aux valeurs traditionnelles congolaises ;
- la non prise en compte du statut des anciens dirigeants ayant assumé les hautes fonctions publiques ;
- la non prise en compte des questions spécifiques de la jeunesse ;
- l'inexistence du statut constitutionnel de l'opposition ;
- l'absence des règles constitutionnelles pour la bonne gouvernance ;
- le devoir de travailler et le droit d'obtenir en emploi pour les jeunes, ne sont pas érigés en norme constitutionnelle ;
- le manque de garantie constitutionnelle d'obtenir de la collectivité, des moyens convenables d'existence pour tout citoyen qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de sa situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler ;
- le défaut d'obligation constitutionnelle

de solidarité et d'égalité de tous les Congolais devant les charges résultant des calamités nationales et naturelles. Telle est l'économie des principales insuffisances parmi tant d'autres que couvre la Constitution du 20 janvier 2002.

L'objectif étant le renforcement de la démocratie, de la bonne gouvernance et l'organisation nouvelle des pouvoirs publics, le changement de la Constitution actuelle, initiative du peuple souverain est donc un impératif, car ce que veut le peuple, Dieu le veut, "vox populi, vox dei".

L'élaboration de la nouvelle Constitution impose des contraintes de fond et de forme.

Sur le fond, le texte constitutionnel doit observer cinq principes, baptisés les cinq bases :

- 1-seul le suffrage universel est la source du pouvoir. C'est du suffrage universel ou des instances élues par lui que dérivent le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif ;
 - 2-le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif doivent être effectivement séparés de façon que le gouvernement et le Parlement assument chacun pour sa part et sous sa responsabilité la plénitude de leurs attributions ;
 - 3-le gouvernement doit être responsable devant le Parlement ;
 - 4-l'autorité judiciaire doit demeurer indépendante pour être à même d'assurer le respect des libertés essentielles, telles qu'elles sont définies par la Déclaration universelle des droits de l'Homme ;
 - 5-la Constitution doit permettre d'organiser les rapports de la République avec les peuples qui lui sont associés.
- Sur la forme, la loi constitutionnelle requiert l'approbation populaire, par l'organisation d'un référendum. Pour terminer, je vous annonce qu'à la fin de cette conférence de presse, la Dynamique pour la paix lance solennellement l'opération "Collecte de signatures" dans le cadre de la pétition du peuple pour le changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

Je vous remercie!

Mot de la Dynamique pour la paix à l'occasion de la pose de la première pierre du double Daleau de Gaïa à Dolisie

Monsieur le ministre, président d'honneur de la Dynamique pour la paix ;
Monsieur le président du Conseil municipal, maire de la ville de Dolisie ;
Monsieur le maire de l'arrondissement n°2

Monsieur le chef du quartier Gaïa ;

Mesdames et messieurs les membres de la Dynamique pour la paix ;
Population du quartier Gaïa :

Du fait des inondations persistantes qui mettent en danger la vie des populations, les soumettant aux risques de noyade, d'électrocution, d'épidémies et de pertes de biens matériels, entre autres, les populations du quartier Gaïa avaient présenté une doléance à la Dynamique pour la paix, en vue d'obtenir la construction en matériaux durables, d'un ouvrage de franchissement susceptible, par ailleurs, de faciliter le drainage des eaux stagnantes.

La cérémonie qui nous réunit ce jour a pour objectif de répondre efficacement à cette doléance, par la construction de cet ouvrage tant désiré, et dont la pose de la première pierre intervient ici et maintenant. Ce moment solennel, témoigne de la communion fraternelle entre la Dynamique pour la paix et les populations de la ville de Dolisie en général et celles du quartier Gaïa en particulier, qui ont décidé de se lever comme un seul homme, pour parvenir à bout d'un fléau qui faisait des victimes au premier grondement de pluie.

La Dynamique pour la paix, faut-il le rappeler, est une mutuelle constituée d'ex-combattants, Cocoye et Mamba de guerre réunis dans un élan d'entraide, de solidarité et ayant en partage la culture de paix et sa promotion. L'occasion est belle pour rappeler que cette œuvre combien salvatrice aux allures humanitaires ne peut se réaliser sans un climat de paix et de stabilité dont jouit notre pays.

C'est pourquoi, la Dynamique pour la paix s'insurge contre toute forme de violence, ou d'incitation à la violence n'en déplaise les politiciens de mauvaise augure et en mal de popularité qui ne rêvent que de replonger notre pays dans les affres de la guerre et de la désolation. A ces politiciens-là, nous disons : ils nous envoyés faire la guerre ; nombreux d'entre nous sont tombés au front ; ils ont pris le chemin de l'exil ; ils ont eu droit à un exil doré ; ils nous ont abandonné.

De retour au pays, quel a été leur attitude vis-à-vis de nous ? Il n'y a eu de leur part : ni compassion ; ni assistance ; ni reconnaissance ; ni consternation. Et ce, jusqu'à ce jour.

Et voilà qu'aujourd'hui, ils veulent encore nous solliciter pour rallumer le même feu de guerre civile et l'insurrection, ceci pour assouvir leurs intérêts égoïstes comme toujours, prétextant d'un débat pourtant démocratique voulu par le peuple, en rapport avec le changement de la Constitution. Nous disons non, non et non !

Cette fois-ci, nous ne les suivrons plus, mieux, nous nous opposerons énergiquement à leurs pratiques sordides. S'agissant du débat en cours sur le changement ou de la Constitution du 20 janvier 2002, notre démarche est claire, tout le monde le sait. La Dynamique pour la paix, demeure constante dans l'option du changement de la Constitution et elle vous convie à y adhérer massivement.

Pour l'heure, la priorité est au travail dans la paix, sans laquelle cet ouvrage ne saurait se matérialiser.

Dans la paix, construisons ensemble cet ouvrage et œuvrons utilement pour l'éradication de l'insalubrité qui a longtemps caractérisé cet environnement que nous allons maintenant assainir.

Vivent les populations de Dolisie, vivent la Dynamique pour la paix, vive le Congo,
Je vous remercie !



PLACARD DE VENTE AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE Par autorité de justice

Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, portent à la connaissance du public, qu'à la demande de la Banque Congolaise de l'Habitat (B.C.H) représentée par son Directeur Général, Monsieur FADHEL GUIZANI,

Il sera procédé, le Samedi 14 mars 2015 à 09 heures précises à la barre du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire sis Palais de justice de cette ville centre-ville,

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble bâti appartenant à sieur BABELA KIBIATSI Constantin, caution hypothécaire de la société CLAUDE Sarl, immeuble sis centre-ville de Pointe-Noire, cadastré Section F, parcelle 123 quater, d'une superficie de 304,50m², objet du Titre Foncier numéro 9848 de la Commune de Pointe-Noire.

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du

Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire le 18 décembre 2014 par le Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, Cabinet sis 100 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO à côté des Dépêches de Brazzaville Mpila centre-ville ;

Les enchères seront reçues sur la mise à prix de: CENT CINQUANTE MILLIONS (150.000.000) Francs CFA.

Le montant de l'enchère sera fixé séance tenante. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière ;

Nul ne sera admis à porter des enchères que s'il a déposé entre les mains du Greffier en Chef du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire le jour même de l'adjudication une consignation dont le montant sera fixé séance tenante.

Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher tous les jours ouvrables de:

1°)- Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, Cabinet sis 100 Boulevard Denis SASSOU

NGUESSO à côté des Dépêches de Brazzaville Mpila centre-ville ;
2°)- Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaires d'un Office sis 13, rue Dispensaire Face Agence Crédit du Congo Poto-Poto, BP.14642, Tél. (242) 06.68.70.49/06.68.70.28/05.529.47.82/05.529.47.83

3°)- Etude de Maître Jean Bruno POUKOU, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur à la résidence de Pointe-Noire, Etude sise 37, Avenue Raymond PAILLET Secteur ex-Pharmacie Georges Marché Central Pointe-Noire, Tél. (242)06.657.47.40/05.557.13.50;

4°)- Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire sis Palais de Justice de cette ville (voir Maître Mathias POURROU, Greffier en Chef dudit Tribunal).

Fait à Brazzaville, le 26 février 2015
L'Huissier de Justice

IN MEMORIAM

08 mars 2014 - 08 mars 2015
Un (1) an déjà que le Seigneur a rappelé à lui son fils Gapa Omer Borgia ancien député de transition, ancien secrétaire d'arrondissement de Pointe-Noire et aussi ancien conseiller départemental de la Lékoumou.
En ce jour mémorable chargé de souvenirs, ses épouses, ses enfants, ses petits fils, sa famille et belle famille associant notre profonde douleur à celle des amis et connaissances qui l'ont connu et aimé. Ayant tous une pensée pieuse à son illustre mémoire.





COMMUNIQUE DE PRESSE TRAVAUX DE FUSION DU RESEAU

Chers abonnés Warid,

Des travaux de fusion des réseaux Airtel & Warid sont en cours. Veuillez nous excuser pour les éventuels désagréments.

Airtel vous remercie pour votre compréhension et vous rassure que le meilleur reste à venir.

Avec la fusion Warid/Airtel, profitez d'un cercle d'amis plus important, d'une couverture réseau plus large, de l'internet 3.75G, des services de paiement par téléphone, du service clients 24h/24 et d'un réseau unique dans 17 pays d'Afrique.

Airtel, le plus grand réseau au Congo.

La Direction



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Les femmes montent au créneau

Festive et revendicative, la Journée internationale de la Femme sera célébrée ce dimanche 8 mars. Cette année, les femmes du monde entier seront encore des milliers pour se faire entendre, mutualiser leurs efforts, demander le respect de leurs droits fondamentaux, et surtout échanger autour de la lutte contre les violences dont elles sont victimes.

Au cours de cette journée et plus largement tout le mois de mars, les femmes se mobiliseront pour faire respecter à la lettre, les recommandations de la 4^{ème} conférence mondiale sur les femmes, à Beijing (Chine) en 1995. Conférence qui, on le sait, oblige les gouvernements à prendre des mesures stratégiques dans des domaines dits critiques pour les femmes. Il sera question aussi de se poser pour dresser un bilan des progrès réalisés en matière du droit des femmes, des actions à mener, d'appeler à des changements, de célébrer encore des actes de courage menés par des femmes. À cette occasion, elles plaideront pour que le principe universel des droits des femmes trouve au quotidien sa pleine œuvre dans un monde où on

la violence sexuelle. Et je m'engage à défendre le droit de tous, de chaque femme, chaque fille, chaque enfant de vivre une vie sans crainte de violence ».

De son côté, la ministre française de la Francophonie, Yamina Benguigui, lança également une alerte face à la régression des droits des femmes dans le monde, à leurs difficultés à accorder à la santé, à l'éducation et à l'égalité, à lutter contre les violences faites contre elles dans les pays en guerre.

Des défis innombrables restent à relever

S'inscrivant dans la logique du bilan de la 4^e conférence mondiale sur les femmes de 1995, le thème choisi vise non seulement à évaluer les progrès enregistrés de-

faites aux femmes et aux filles, et contre le traitement avilissant des rites de veuvage dans certains pays africains.

Selon les statistiques, la représentativité actuelle des femmes aux postes nominatifs et électifs restent faible. Au Congo, les femmes représentent 52% de la population. Elles sont très actives dans la vie économique et sociale. Cependant, elles restent encore très peu représentées au niveau du gouvernement, dans les postes de décision de l'administration, à l'Assemblée nationale et dans les organes élus des collectivités.

Rappelons que le Congo a eu à signer différents traités et conventions, à savoir la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ; le protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits des femmes qui traite respectivement du droit à l'éducation, à la formation et à l'emploi.

Le pays a également adhéré à la plate-forme d'action de Beijing qui met en relief, entre autres, le problème de l'éducation et de la formation des femmes, mais de nombreuses contraintes économiques, sociales et culturelle persistent encore.

Les festivités...

Au plan international, le thème est «L'autonomisation des femmes-autonomisation de l'humanité ; imaginez !» alors que sur le plan régional, la journée est célébrée sur le thème : « L'autonomisation des femmes et du développement en vue de la réalisation de l'agenda 2063 de l'Afrique ».

Puisant dans ces thèmes, au niveau national, le thème est subdivisé en trois parties, entre autres : l'éducation et l'alphabétisation, un défi pour l'autonomisation ; Femmes du Congo, impliquons-nous dans la prévention des conflits et la sauvegarde durable de la paix ; Femme congolaise, engage toi pour une participation équilibrée dans les sphères de prise de décision ; les technologies de l'information et de la communication, facteurs d'émancipation ; les femmes, l'entreprise et le droit, gage du développement durable.

Les festivités officielles ont lieu à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, choisi pour célébrer en août prochain la fête de l'indépendance. Elles seront placées sous le haut patronage de l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, marraine de la municipalisation accélérée. À Brazzaville, le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement a prévu plusieurs activités liées à cette journée.

Yvette Reine Nzaba

Deux Congolaises s'expriment...

À l'occasion du 8 mars, de nombreuses femmes brisent le silence et donnent leur point de vue sur des questions qui touchent à leur situation. Deux d'entre elles ont accepté de commenter la journée : **Annie Bidounga, chef du département des Relations publiques à la Fondation Congo Assistance et Alpha Dibazéyi, secrétaire de direction au Centre hospitalier et Universitaire de Brazzaville.**

Annie Bidounga : « Tant que l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas atteinte, nous continuerons de célébrer la journée »



Le 8 mars est une journée internationale de « Luttés », qui permet à la femme de prendre conscience de sa condition, de la force qu'elle a et de ce qu'elle doit faire, car les combats sont immenses à tous les niveaux (santé, éducation etc).

La Journée internationale de la femme reste aujourd'hui d'une brûlante actualité. Car tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, nous aurons besoin de la célébrer. C'est aussi l'occasion de dresser un bilan des progrès réalisés, d'appeler à des changements et de célébrer les actes de courage et de détermination accomplis par les femmes ordinaires qui ont joué un rôle extraordinaire dans l'histoire de leur pays et de leur communauté.

En cette journée du 8 mars, j'invite toutes les femmes à reconnaître d'abord leur valeur. Qu'elles comprennent qu'elles ont des atouts à mettre à la disposition de la nation en participant pleinement à la gestion de la cité, en s'affirmant comme les hommes. Si nous voulons que nos pays aillent de l'avant, nous devons faire participer les femmes au développement.

Alpha Dibazéyi : « Peu de femmes occupent des postes de décision »



Le thème 2015 «Autonomisation des femmes-autonomisation de l'humanité: Imaginez !» « *Imaginez un monde où les femmes et les filles peuvent exercer leurs choix. Elles doivent pouvoir participer à la vie politique, acquérir une éducation, bénéficier de revenus, et vivre dans des sociétés exemptes de violence et de discrimination.* » Dans notre pays, bien que la volonté politique soit clairement affichée, que des déclarations d'intention aient été faites à la parité, on enregistre une faible participation des femmes dans le processus de la prise des décisions.

Nous assistons aux nominations aux postes de responsabilité qui ne concernent que les hommes. Quelle est l'importance de la représentativité si les femmes n'ont pas accès aux postes de décision. J'insiste sur l'importance de la représentativité des femmes lors des prochaines élections communales. »

Y.R.Nz.

Des pratiques dégradantes à l'égard de la femme

Loin d'une célébration festive et de jouissance, la journée du 8 mars permet également de jeter un regard rétrospectif sur la situation de la femme. Notamment en milieu professionnel et étudiant où l'on observe des pratiques dégradantes et même déshonorantes. Elle doit être un moment d'interpellation des pouvoirs publics et des juridictions à prendre en compte les revendications les plus légitimes de cette couche sociale, l'une des plus faibles.

Victimes d'harcèlement sexuel de la part des responsables des entreprises, d'une part, les femmes sont aussi souvent humiliées en raison de leur statut de subalterne. Peu nombreuses à faire prévaloir leurs droits pour se défendre contre les positions dominantes de ceux qui, de plus en plus, abusent d'elles, certaines cependant tentent de sortir de l'ornière. En témoigne, le nombre des plaintes et procès enregistrés dans les juridictions au niveau national.

Parmi celles qui prennent conscience, on note en grande partie des femmes instruites qui, ayant compris que l'heure n'étant plus à la domination pour la domination, recherchent des voies de recours pour affirmer leur dignité. Le cas le plus récent enregistré est celui d'une jeune dame évoluant dans une société de téléphonie mobile de la place qui s'est vu obligée de saisir le cabinet d'avocats de maître Samba Mohamed pour chercher réparation face aux pratiques dégradantes et humiliantes dont elle a été victime de la part de sa supérieure.

« *Je me suis fait huer par mes collègues (une centaine environ) à la demande de mon chef, pourtant femme qui, profitant de sa position, m'a demandé en pleine réunion de travail de danser au rythme d'une chanson « Ya Mado » dont l'esprit est de mettre en exergue le postérieur de la femme* », témoigne cette jeune dame dans sa requête.

En effet, loin des milieux professionnels, les femmes se voient violer leurs droits sans la moindre défense. Tabassées en public par leurs conjoints, elles sont de plus en plus nombreuses à subir la loi des hommes qui, sans être inquiétés, boudent les grossesses et les abandonnent. Sans aucune pension avec les enfants.

Guy-Gervais Kitina

peut violer les enfants à bas âge.

Au forum des femmes francophones tenu l'an dernier à Kinshasa, dans le sillage du 8 mars, le procureur de la Cour pénale internationale, Fatou Ben Souda, avait dénoncé la violence sexuelle utilisée comme arme de guerre aujourd'hui au premier plan des enquêtes et poursuites de la CPI lorsqu'elle déclare, « *je joins ma voix à celles des défenseurs des droits des femmes, partout dans le monde, qui se battent pour mettre fin à ce fléau qu'est*

puis cette date dans la promotion des droits des femmes, mais aussi à identifier de nouvelles stratégies en vue d'accélérer l'atteinte de l'égalité des sexes et de développement. Sur ce, de nombreux défis restent à relever, notamment la lutte contre le VIH/Sida dont le taux de prévalence se situe à 5,6% chez les femmes contre 2,9% chez les hommes. Dans le chapelet de défis, s'inscrivent également, entre autres, la lutte contre la mortalité maternelle, contre les violences

JOURNÉE DU 8 MARS

« Tout est fin prêt pour rendre la fête belle dans la Sangha », affirme Odette Elemba

À quelques jours de la célébration de la journée internationale de la femme, à Ouesso, dans le département de la Sangha, des stratégies élaborées pour un meilleur accueil de l'épouse du chef de l'État. Odette Elemba, épouse du Préfet de ce département, fait le point et fixe l'opinion.

Agence Congolaise d'Information : Quelles sont de manière précise les actions que les femmes mènent pour l'organisation effective de la fête du 8 mars ?

Odette Elemba : Il y a la mobilisation des femmes de tout le département, les expositions vente, les activités sportives et culturelles à la place rouge, des causeries-débats dans les quartiers, l'assainissement des lieux, le don de sang, la prise de tension, etc.

Qu'elle est la singularité du 8 mars dans la Sangha ?

Nous avons construit des stands en planche à la Place rouge pour faire savoir à tous que notre département est riche en bois. Autrement tout est fin prêt pour rendre la fête belle.

Combien de femmes sont attendues à Ouesso ?

Plus de 10.000 femmes viendront de notre département. Pour être à la hauteur de la tâche, plusieurs commissions ont été mises en place : accueil et hébergement ; transport etc. Nous lançons également un appel à l'endroit du gouvernement sur la mise à disposition des moyens de transport pour conduire les femmes de l'intérieur du département.

Il se pose souvent un problème de tenue. Qu'en est-il cette fois-ci ?

S'agissant des tenues relatives à la fête, elle n'est pas assujettie à la journée de la femme. Il faut dire que, tout le monde ne peut pas être habillé. C'est une journée qui interpelle la femme sur son engagement et son implication dans la gestion de la société notamment sur des questions comme l'éducation, la formation et son autonomisation.

Le département étant constitué de cinq districts (Mokeko, Pikounda, Ngbala, Souanké et Sembé) et de communautés urbaines) quels sont les moyens logistiques déployés pour accueillir les délégations ?

En ce qui concerne l'organisation logistique, les femmes des districts et des communautés urbaines de notre



département seront logées dans les institutions publiques comme les écoles. Certaines familles hospitalières recevront d'autres délégations pour que chacune puisse être à l'abri. Nous allons faire montre d'un élan de solidarité unique.

« Femmes en marche vers l'égalité solidaire contre l'austérité », tel est le thème. Quelles sont les initiatives que les femmes développent dans votre département pour sortir de la pauvreté ?

Nous avons une population féminine entièrement dévolue à l'activité agricole. Elles sont dans le cacao, le

manioc, le vin blanc (local). Par ailleurs, nous pensons également à leur alphabétisation. C'est à ce titre que les pétrisseuses de manioc avaient été remises aux femmes afin de moderniser leurs activités.

La Sangha a une autre particularité dans la composition de sa population : la présence des Autochtones. Comment entendez-vous les impliquer ?

Elles ne sont pas en marge des actions menées. Nous les avons mobilisées et même habillées. Elles vont participer aux activités sportives : le Nzango, le football et elles chanteront également.

Avez-vous un mot ou un souhait à l'endroit des femmes et des hommes qui viendront à la fête ?

Nous souhaitons une forte mobilisation de tous les hommes et les femmes, de tous les jeunes dans la discipline et l'ordre. Que le gouvernement nous appuie sur les questions de transport afin d'accueillir la Première dame, Antoinette Sassou Nguesso, marraine de la municipalisation accélérée de la Sangha, édition 2015.

Source : Agence congolaise d'Informations



COOPERATION CONGO - UNION EUROPENNE
PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES COMMERCIALES ET ENTREPRENEURIALES EN REPUBLIQUE DU CONGO - (PRCCE)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour la sélection des cabinets et bureaux d'études installés au Congo dans le cadre de la mise en place du mécanisme « chèque service »

UGP PRCCE/AMI 001/2015

RECTIFICATIF :

Prolongation de la date de clôture : 15 mars à 23h00 heure de Bruxelles.

Le Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales en République du Congo (PRCCE) a pour objectif l'amélioration de la compétitivité de l'économie congolaise par la diversification du tissu entrepreneurial et l'amélioration de l'environnement dans lequel évolue le secteur privé. De manière spécifique, le Programme vise d'une part à améliorer les capacités des administrations à définir et mettre en œuvre des politiques sectorielles et à mettre en place un climat des affaires favorables au développement des Petites et Moyennes Entreprises/Très Petites Entreprises (PME/TPE), d'autre part à soutenir de manière durable le développement des PME/TPE. Ce Programme dont le Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE) assure la mise en œuvre, est financé par l'Union Européenne.

Dans le cadre de ses activités, le PRCCE apporte un appui au développement durable des PME/TPE notamment par l'amélioration de leur accès aux services non financiers grâce notamment à la mise en place d'un mécanisme de « chèque service ». A cet effet, l'Unité de Gestion du Programme (UGP) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt en vue d'identifier et de sélectionner les cabinets et bureaux d'études installés au Congo sur la base de leur expertise

dans différents domaines/BDS ci-dessous indiqués
Les critères de sélection qui seront appliqués à tous les cabinets et bureaux d'études sont :
-avoir un statut légal reconnu au Congo ;
-être installé dans un local professionnel ;
-disposer des équipements professionnels (ordinateur, salle de réunion, logiciels, etc.) ;
-avoir exercé une activité continue pendant au moins un an ;
-disposer des preuves de capacité technique : au moins 3 références dans les domaines d'expertise du cabinet, présentation de la structure, et catalogue des produits offerts ;
-présenter les CV des experts spécialisés avec expérience avérée
Les cabinets peuvent présenter leurs candidatures à la qualification en consortium (groupement)
Les différents domaines/BDS retenus dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt sont présentés ci-dessous et détaillés dans l'annexe 4 :
Produits standards pour les créateurs d'entreprises et les PME existantes
Produits standards pour les créateurs d'entreprises et les PME existantes
Groupe A : CREATEURS D'ENTREPRISE
1.Germe/Trie
2.Germe/Créer

3.Germe/Gérer

Groupe B : MICRO/PE

- 1.Gestion des ME et éducation financière
- 2.Germe/Gérer
- 3.Diagnostic Flash
- 4.Montage de business plan
- 5.Gestion des ventes
- 6.Améliorer les performances de l'entreprise par l'utilisation des TIC
- 7.Assistance comptable et fiscale
- 8.Conseil juridique et fiscal
- 9.Gestion de la trésorerie
- 10.Recouvrement des créances

Groupe C : Moyennes entreprises (ME)

- 1.Conseil en projet d'entreprise
- 2.Conseil en communication globale
- 3.Développement et mise en œuvre de stratégies marketing créatives à la fois au niveau des marchés nationaux et des marchés régionaux et internationaux
4. Gestion des ventes
- 5.Logistique commerciale, distribution et transport
6. Logistique de production
- 7.Maintenance et gestion des équipes
- 8.Initiation à la gestion de la qualité
- 9.Stratégie des ressources humaines
- 10.Développement des produits et des procédés
11. Stratégie financière
- 12.Contrôle et comptabilité de gestion

13.Diagnostic qualité et formation
14.Conseil juridique et fiscal
15.TIC et sécurité informatique
16.Organisation administrative et du travail
17.Mise en conformité des procédures comptables
18.Perfectionnement technique aux métiers dans les centres spécialisés
19.Gestion de la trésorerie
20.Recouvrement des créances
21.Diagnostic approfondi (outil FUNDES)
Les cabinets et bureaux d'études intéressés sont invités à consulter le site www.cde.int pour toutes les informations nécessaires concernant cet appel à manifestation d'intérêt. Ils doivent remplir et soumettre leurs manifestations d'intérêt sur la base de formulaires disponibles à travers le site web www.cde.int et en cliquant sur le lien sécurisé suivant : https://drive.google.com/folder-view?id=0BxWtkLQR_3ZnWk12d-WZQUThQQW8&usp=sharing
Le courriel soumettant la manifestation d'intérêt doit être intitulé « Appel à manifestation d'intérêt UGP PRCCE/AMI 001/2015 ainsi que les domaines où se concentre votre expertise (par exemple groupe B produit 2, 4, 7, et 10) et être envoyé à l'adresse suivante : cdeproposals@cde.int
Toutes les questions doivent être adressées uniquement au Procure-

ment Officer du CDE via l'adresse mail : cdeproposals@cde.int. Les réponses aux différentes questions seront publiées sur le site du CDE. La date limite de soumission des manifestations d'intérêt est fixée pour le 15.03.2015 à 23h00 (heure de Bruxelles).
Dossier de Candidature pour les bureaux d'étude doit contenir :
Annexe 1 - Manifestation d'intérêt, y compris
-Preuve d'enregistrement des sociétés
-Présentation des domaines de compétence
-Références professionnelles
Annexe 2 -Formulaire de déclaration sous serment (Annexe 2)
Annexe 3 - CV ou CVS du personnel/experts (Annexe 3)
Annexe 4 - Sélection des domaines de compétence indiqués dans la liste des produits (Annexe 4)

Les annexes de cet Appel à manifestation d'intérêt se trouvent sur le lien sécurisé suivant : https://drive.google.com/folder-view?id=0BxWtkLQR_3ZnWk12d-WZQUThQQW8&usp=sharing
N.B : Toutes les offres déjà reçues suite à la publication précédente parue sur le site du CDE du présent Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI 001) restent valables

ÉNERGIE

Jean-Louis Borloo vole au secours de l'Afrique

En congé de la politique française depuis près d'un an, l'ancien ministre de l'Écologie, Jean-Louis Borloo, a choisi de revenir sur la scène internationale sous le prisme de l'énergie. C'est ainsi qu'il a présenté sa fondation pour l'énergie en Afrique, le 3 mars, à l'hôtel Marigny, prêté par l'Élysée pour la circonstance. Objectif : développer le réseau électrique en Afrique.

De nombreuses figures ont assisté au lancement de la fondation Jean-Louis Borloo. On y a vu par exemple l'ambassadeur du Congo en France, Henri Lopes, les président du Sénat, Gérard Larcher, et son homologue de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, la maire de Paris Anne Hidalgo, le patron du Medef, Pierre Gattaz, le président de la fondation franco-africaine pour la croissance, Lionel Zinsou, le cardinal guinéen Robert Sarah, collaborateur du pape François - à qui Jean-Louis Borloo a transmis un message pour le pape. Alors qu'il n'était pas attendu, le président français, François Hollande, s'est invité à l'événement et y a apporté son soutien et « l'appui de la France ».

Un plan d'électrification jusqu'en 2015, «vital» pour la croissance en Europe

Le plan d'électrification de Jean-Louis Borloo devrait s'étaler sur 10 ans. Il bénéficiera de 4 milliards d'euros de subventions par an, sur une durée de 12 ans et de 200 mil-

liards d'euros en prêts. Pour Jean-Louis Borloo le relais de la croissance pour l'Europe se trouve en Afrique. Il considère la situation « intenable » en matière d'énergies en Afrique. Or cette croissance « *c'est vital pour notre croissance, pour notre stabilité, et c'est un supplément d'âme pour l'Europe, exhortant le passage à l'acte* ».

Il s'est félicité des efforts de la diplomatie française pour son projet, et a appelé à « équiper l'Afrique à 100% », à aller vite et à lancer le projet avant juin » de cette année, évoquant le sommet sur le climat de décembre 2015 « pour entériner » le projet. « *Équiper l'Afrique c'est faisable, pas compliqué, il n'y a pas de problème de financement, juste se mettre en situation de le faire* », a-t-il ajouté, appelant à la mise en place « d'un outil spécialisé, une agence spécialisée, unique » pour donner plus d'efficacité et ainsi limiter les effets pervers du multilatéralisme.

C'est en « vedette américaine » que le président François Hol-

lande, qui n'était pas prévu à la conférence de presse de Jean-Louis Borloo est venu « apporter le soutien de la France » au projet, ironisant au passage la présence de Gérard Larcher et de Claude Bartolone - ils se sont récemment affronté - dont « *seul Jean-Louis Borloo pourrait réunir* » « *C'est l'esprit du Grenelle* », a-t-il dit, avant de saluer le projet « *à la fois pour les Africains et pour le monde* ».

Henri Lopes parle du « désir d'appuyer une bonne idée »

La maire de Paris Anne Hidalgo a salué le « côté visionnaire » de Jean-Louis Borloo, avant d'annoncer une réunion prochaine à l'Hôtel de ville de Paris, des maires francophones avec les maires d'Afrique, autour de l'énergie. L'ambassadeur du Congo à Paris a de son côté fait état d'un « *désir d'appuyer une bonne idée* » le travail des ambassadeurs étant « *d'essayer de faire comprendre que nous sommes les continents les plus proches* », rappelant que « *les langues africaines sont aussi les langues européennes* », et indiquant une réunion à venir des « *ambassadeurs africains en France autour du projet de Jean-Louis Borloo* ».

Mais l'idée de la fondation pour l'énergie en Afrique peut soulever quantité d'interrogations : l'absence de volonté des dirigeants africains de trouver 200 milliards d'euros pour l'électrification de leur continent, indispensable pour son industrialisation ; la dépendance africaine de financement extérieure au moment les dirigeants africains prônent la stratégie « gagnant-gagnant », alors qu'ils n'apportent rien de substantiel ; l'absence totale d'une perspective de voir naître sur le continent un géant de l'énergie. On pourrait aussi s'interroger sur la création de cette énième fondation, en marge de la fondation franco-africaine pour la croissance, créée, il y a quelques semaines, chargée de refonder les relations économiques entre la France et l'Afrique. Ou tout simplement, pourquoi accepte-t-on cette fois-ci, d'électrifier l'Afrique sans poser les conditions habituelles de démocratie ou de respect des droits de l'homme ?

Avant de lancer sa fondation pour l'énergie en Afrique, Jean-Louis Borloo a pris part à des réunions de l'Union africaine (UA), de la Banque africaine de développement (BAD), rencontré 33 chefs d'État africains qui auraient tous adhéré au projet.

L'électrification de l'Afrique et son double avantage

L'électrification a un avantage économique pour la France et l'Europe, car elle constitue un nouveau marché en perspective. « *Pourquoi est-ce que ce continent (africain) est à 25 % d'accès à l'énergie alors que le standard mondial est à 92 % ? L'électricité, cela demande un effort gratuit public de démarrage. On n'a pas fait les centrales uniquement avec les prêts du marché ; ce sont des biens publics. Alors, ces États jeunes n'ont pas les financements pour cela et nous sommes dans quelque chose de paradoxal, c'est que les énergies, éternelles si j'ose dire, à savoir le vent, le soleil, l'hydroélectricité, sont partout en Afrique, différemment selon les endroits, les moins chères à produire au monde* », a déclaré Jean-Louis Borloo.

Mais l'électrification de l'Afrique c'est aussi mettre fin à des délestages, un moyen de gagner des parts de croissance, d'attirer des industries occidentales, à s'y installer, à produire et transformer sur place, donc à créer des emplois, une préoccupation pour la jeunesse africaine.

Noël Ndong



AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

PARIS

À PARTIR DE

455 000 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE_KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/retour, disponibles jusqu'au 15/03/2015, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 03/02/2015. Envolez vous jusqu'au 31/03/2015 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

JUSTICE

L'affaire Christopher Ngoy renvoyée au 18 mars

Le renvoi devra permettre, selon le tribunal, de régulariser la procédure.

La première audience de l'affaire qui oppose le défenseur des droits de l'Homme, Christopher Ngoy Mutamba, contre la RDC et vingt deux ressortissants chinois a eu lieu le 4 mars, après que cela a été fixé par le parquet devant le Tribunal de grande instance de Matete. Le tribunal, qui a constaté que Christopher Ngoy n'avait pas été notifié de cette date d'audience, c'est-à-dire dans un délai légal, s'est déclaré non saisi à son égard et a renvoyé l'affaire au 18 mars pour régulariser la procédure. Il est noté que la RDC s'est constituée partie civile dans cette affaire et s'est fait représenter par un collectif de dix avocats coordonné par le bâtonnier du barreau de Kinshasa/ Gombe, Me Mukendi. Il y a également, dans ce groupe, l'ancien bâtonnier du barreau de Kananga et député national, Me Ambroise Kamukuny et l'ancien bâtonnier du barreau de Bandundu, M^e Mbere. Cependant, les vingt-deux ressortissants qui se sont également constitués parties civiles se sont fait représenter

par leur avocat.

De son côté, la défense est aussi constituée par un collectif des avocats conduit par l'ancien bâtonnier Kazadi, du barreau de Matete. Dans la salle d'audience, on a également retenu la présence des défenseurs des droits de l'Homme, des membres de la société civile et des militants des partis politiques.

Poursuivi pour dix chefs d'inculpation

Christopher Ngoy Mutamba, rappelle-t-on, président national de l'ONG « Synergie Congo culture et développement » et coordonnateur de la plate-forme Société civile de la RDC, est poursuivi pour avoir organisé, dans le cadre de ses activités, une sensibilisation de la population sur les revendications citoyennes en marge du débat démocratique sur la révision du cadre juridique relatif aux élections en RDC.

Cet activiste des droits de l'Homme a également multiplié des activités, début janvier, afin de mobiliser la population pour participer au meeting prévu pour le 11 du mois, cinq jours avant la session de l'Assemblée nationale

devant adopter les modifications de la loi électorale.

L'Assemblée nationale a, quand même, adopté, le 17 janvier, le projet de loi selon lequel l'organisation de l'élection présidentielle de 2016 devrait être conditionnée à un recensement national. Soulevant le risque de repousser la tenue du scrutin et permettre ainsi à l'actuel président de rester plus longtemps au pouvoir, Christopher Ngoy et les autres membres de la société civile se sont démenés, durant toute la semaine du 19 janvier et les jours qui ont suivi, pour organiser des activités démontrant l'expression de la population face à ce dossier. C'est donc dans le cadre de cette manifestation que la ville de Kinshasa a été paralysée pendant près de quatre jours.

Christopher Ngoy a été enlevé, le 21 janvier vers vingt heures, dans la commune de Kalamu, et a été gardé au secret pendant près de trois semaines avant d'être présenté officiellement devant la presse, en présence du vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur. C'est à partir de ce moment qu'il a également été mis à la disposition de la justice, au



Christopher Ngoy encadré par ses avocats

Parquet général de Matete puis transféré, trois jours après, à la prison centrale de Makala. Entendu en chambre de conseil, son dossier a été transmis au Tribunal de grande instance de Matete, qui a fixé la première audience au 4 mars. La police judiciaire qui l'avait présenté l'avait accusé d'être auteur ou coauteur des troubles enregistrés pendant les manifestations contre la loi électorale. Elle a mis à sa charge dix chefs d'accusation dont incendie volontaire, destruction méchante, propagation de faux bruits, propagande subversive, incitation à

la désobéissance civile, incitation à la violence, incitation à la haine raciale, incitation des militaires à commettre des actes contraires au devoir ou à la discipline, association de malfaiteurs, attentat et complot tendant à porter le massacre, la dévastation ou le pillage et atteinte à la sûreté intérieure de l'État. De leur côté, les défenseurs des droits de l'Homme, pour qui cette détention est devenue irrégulière depuis le 27 février, continuent à réclamer sa libération provisoire, notant que son dossier est vide.

Lucien Dianzenza

MAXIMISATION DES RECETTES

Le Rénadhoc plaide pour une lutte contre les évasions fiscales, la corruption et les groupes armés

Le regroupement d'ONG a lancé un appel au gouvernement congolais pour la promotion de la politique de « tolérance zéro » contre ces faits.

Dans un appel lancé dans une déclaration publiée le 3 mars, le Réseau national des ONG des droits de l'Homme en RDC (Rénadhoc) a invité le gouvernement congolais à promouvoir la politique de « tolérance zéro » contre les évasions fiscales, la corruption et les groupes armés.

Ce regroupement s'est dit persuadé que cette politique permettra aux entreprises et à l'administration publique de maximiser les recettes en vue de doter le pays en 2016, d'un budget annuel correspondant à sa grandeur, à ses



Le secrétaire exécutif du Rénadhoc, Fernandez Murhola, lors d'une conférence de presse

ressources naturelles, à son développement économique et à sa croissance démographique.

Le Rénadhoc a également invité le gouvernement congolais à

poursuivre la lutte contre tous groupes armés en vue de mettre définitivement fin à l'insécurité et à l'instabilité dans le pays.

L. D.

KIVU

Un œil vigilant sur les conséquences humanitaires des opérations militaires en cours

La communauté humanitaire demande aux parties en conflit de poser nettement un distinguo entre les cibles militaires et les populations civiles.

Dans un communiqué du 4 mars, le Bureau des Nations unies pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha) a noté la préoccupation des humanitaires quant aux opérations militaires menées actuellement dans les provinces de l'est du pays. À en croire cette agence onusienne, la communauté humanitaire suivrait avec attention les développements de

la situation humanitaire à la suite de l'offensive lancée la semaine dernière contre les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

Les premières estimations notées par ce bureau font état du déplacement de plusieurs centaines de ménages, dont la majorité a été du type préventif, dans les hauts et moyens plateaux d'Uvira dans le Sud-Kivu et dans la périphérie du parc de la Virunga dans le Nord-Kivu. Cependant, au Sud-Kivu, les familles déplacées

se seraient installées dans des écoles, églises et au sein de familles d'accueil. « De nombreuses écoles ont fermé leurs portes dans les zones des opérations. Des mouvements de retour dont l'ampleur n'est pas encore connue sont déjà constatés sur le terrain », a fait constater Ocha. Le bureau onusien a, par ailleurs, relayé l'appel de la communauté humanitaire, qui demande aux parties en conflit de poser nettement un distinguo entre les cibles militaires et les populations civiles.

L. D.

KATANGA

Plus de 30 000 cas de choléra enregistrés

Quoique le pays ait fourni des efforts avec l'appui de ses partenaires pour venir à bout de cette maladie, le choléra continue à alourdir le rang de ses victimes.

Selon un communiqué du bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) au cours de trois dernières années, la province du Katanga a enregistré plus de trente mille malades de choléra.

De près de sept mille cas notifiés, indique Ocha, en 2012, on est passé à plus de neuf mille cas en 2014 après un pic de près de quatorze mille cas en 2013, année où la province avait enregistré à elle seule la moitié de cas rapportés sur l'ensemble du pays. La maladie a causé au cours de cette période la mort de huit cents quarante-trois personnes dans la province. En 2013, Lubumbashi, chef-lieu de la province, avait enregistré près de 50% des cas de la province.

La situation de la maladie va de mal en pis pour cette année. Déjà quinze zones de santé ont notifié plus de mille cinq cent vingt cas dont trente cinq décès au cours de sept premières semaines de cette année. 30% de ces cas proviennent de la seule zone de santé de Mufunga Sampwe, territoire de Mitwaba. D'autres zones de santé telles que Bukama, Butumba, Kabondo Dianda et Kikondja inquiètent. Selon l'Organisation mondiale de la santé, si la tendance actuelle persiste, 2015 pourrait avoisiner la situation de 2013. Plusieurs zones de santé restent souvent silencieuses.

Un besoin de financement supplémentaire

Face à l'ampleur de la maladie, un financement supplémentaire serait salutaire pour renforcer la lutte contre

le choléra au Katanga. Selon Ocha, entre 2013 et 2014, le financement de la lutte a permis de mener bien des activités sur terrain. Par exemple, la mise en place des sites de chloration d'eau, la désinfection des ménages, la prise en charge médicale à travers les centres de traitement des hôpitaux.

Il faut également inclure le renforcement de la résilience des populations vulnérables aux maladies hydriques, la construction des latrines familiales, l'organisation des séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène et assainissement, etc.

Actuellement, s'il faut agir en urgence contre cette épidémie qui s'étend sur les différentes zones de santé de la province du Katanga, l'Ocha pense qu'il faut renforcer la surveillance épidémiologique et le système d'alerte précoce, préparer les zones de santé à faire face aux épidémies prochaines et aux cas sporadiques qui pourront survenir en cette saison de pluies dans les zones endémo épidémiques ; et de poursuivre les activités de prévention sur le terrain.

Un plan stratégique multisectoriel d'élimination du choléra en RDC pour la période 2013 - 2017 a été élaboré et sa mise en œuvre effective nécessite 157 millions de dollars américains pour mener des actions sur cinq axes : le renforcement des mesures de prévention ; la mise en place d'interventions ciblées liées à l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et l'assainissement ; la prise en charge médicale des cas ; le renforcement de la coordination et de la communication autour de la lutte contre le choléra. L'accès insuffisant à l'eau reste la principale cause du choléra. Au Katanga, moins de 35% des ménages ont accès à l'eau potable et à peine 5% utilisent des toilettes améliorées.

Aline Nzuzi

MUSIQUE

Chœur La Grâce lance les célébrations de son jubilé de perle

En prélude à la manifestation commémorative de ses trente ans étendue sur toute l'année 2015, la prestigieuse chorale kinoise a organisé la grande première du documentaire sur sa belle épopée, depuis sa création en 1985 à ce jour, le 27 février au Centre culturel Boboto suivie le lendemain de la soirée spéciale chant choral qu'elle a animée conjointement avec un chœur de l'Église néo-apostolique formé pour la circonstance.

L'assistance composée en partie de chantres venus des quatre coins de la ville n'est assurément pas prête d'oublier le lancement de l'année jubilaire opéré à la faveur du long métrage Chœur La Grâce, une chorale, une histoire, une légende. En effet, c'est avec grande attention qu'il a suivi, de la première à la dernière minute, la réalisation du journaliste Lecœur Mutshipayi. Une délectation de découvrir la genèse d'un chœur de renommée mondiale dont le parcours hors pair est fait notamment de



Un extrait du film Chœur La Grâce, une chorale, une histoire, une légende

218 prestations internationales, vingt-six festivals internationaux, plusieurs prix et trophées nationaux et internationaux. Tourné en un mois, le documentaire à l'intitulé bien choisi dure près de quatre-vingt minutes. Présenté comme le premier chapitre d'une histoire à plusieurs épisodes, le film a retracé le parcours inédit d'une chorale au

palmarès unique sur l'ensemble du continent. Parti de la genèse, le récit égrené au fil des commentaires s'est voulu explicite sur les circonstances de la création et les débuts de Chœur La Grâce. Le public n'a pas manqué d'être surpris par l'une ou l'autre déclaration d'admirateurs. Parmi eux se comptaient musiciens chrétiens, opérateurs culturels,

journalistes ou chroniqueurs, etc. à l'instar de L'Or Mbongo, Didier Mayemba, Didier M'pambia et Brain Tshibanda. Mais aussi d'anciens membres du chœur mixte composé jusqu'ici de choristes d'âges divers et à la base en grande partie de chef de chœurs. Ici, d'aucuns ont été notamment surpris d'entendre le renommé frère Franck Mulaja

évoquer avec un brin de nostalgie son passage dans Chœur La Grâce. Sobre, la soirée d'ouverture s'était achevée avec un cocktail organisé autour d'une exposition. Elle se voulait le prolongement du film au travers de photos, coupures de presse étrangère et locale, publications diverses dont celles du maestro Ambroise Kua-Nzambi Toko et CD parmi lesquels les deux albums de Chœur La Grâce. À la différence de la veille, la soirée du 28 février dédiée au chant choral s'était voulue festive. À cette grande occasion, Chœur La Grâce avait choisi d'associer un hôte de marque, une sélection de meilleurs choristes des chœurs de l'Église Néo-apostolique de Kinshasa. Il s'était du reste produit en premier sur la scène du Centre culturel Boboto sous la direction de Jackson Tshibuyi. Ensuite Chœur La Grâce sortait le grand jeu avec aux commandes l'impressionnant Ambroise Kua-Nzambi.

Nioni Masela

BUKANGA LONZO

5000 hectares pour la première récolte de maïs

Le coup d'envoi officiel de la première récolte de maïs a été donné, le 5 mars, pour une récolte qui va s'étendre sur cinq mille hectares, soit une production de quatre tonnes de maïs par hectare.

Une ambiance bon enfant a régné jeudi sur le site de Bukanga Lonzo abritant le parc agroindustriel portant le même nom. Ministres, députés, gouverneurs et autres personnalités du monde économique ont assisté à la première récolte officielle de la plantation de maïs. À 240 km de Kinshasa, sur la route menant vers Kikwit dans la province de Bandundu, la plantation qui s'étend à perte de vue force l'admiration et témoigne de la volonté des Congolais à atteindre l'autosuffisance alimentaire en misant sur leurs ressources internes.

Cette première récolte qui intervient sept mois après le lancement des activités du parc est estimée à cinq mille hectares. Ce qui est une grande première tant en RDC que dans la région d'Afrique centrale où la production n'a jamais atteint un tel seuil, à en croire le porte-parole du gouvernement présent sur le site.

Il a indiqué, par ailleurs, que le secteur de l'agriculture est à même aujourd'hui d'assurer l'inclusivité de la croissance économique du pays dont les effets de la croissance à deux chiffres (10%) n'ont toujours pas été ressentis au niveau de la population.

Cette récolte représente quatre tonnes de maïs par hectares. Tous les officiels ayant participé à cette première récolte ont loué l'initiative qui s'inscrit dans le cadre de la révolution de la modernité prônée par le chef de l'État, Joseph Kabila. D'autres récoltes du même type sont prévues notamment celle projetée au mois de juillet prochain qui va concerner le maïs semé depuis le mois de janvier dernier. Dans l'intervalle, les légumes et d'autres espèces continuent à être plantées pour consacrer l'option de diversité dans la production. L'objectif poursuivi par cette expérience en voie d'être dupliquée partout à travers le pays est d'améliorer le secteur agricole par de gros investissements en vue d'accroître le rendement économique du pays. Il s'agit précisément de faire de l'agriculture un levier important du développement intégral du pays. Autour du site, d'autres opérateurs sont attendus notamment dans les domaines de l'énergie, du transport, du logement et de l'eau afin de viabiliser le parc tout en le modernisant.

Pour rappel, le parc agroindustriel de Bukanga Lonzo, construit entre les rivières Kwango et Lonzo sur un espace de plus de 70000 hectares, aura mobilisé dans sa matérialisation 83 millions de dollars. Ses activités ont officiellement été lancées en septembre 2014 avec l'opération de semis de cent tonnes de maïs et de haricot.

Alain Diasso

GROUPE THÉMATIQUE GENRE

Tenue de la première réunion

La première réunion de l'année qui a eu pour cadre la salle polyvalente du ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant a porté sur la présentation du plan d'action annuel du ministère du Genre et l'état des lieux des rapports de quatre sous groupes de travail.

L'objectif de la rencontre tenue le 5 mars était d'échanger sur la question du genre. Pour ce faire, les représentants de quatre sous groupes de travail qui composent le groupe thématique genre ont exposé chacun à tour de rôle sur ce que son groupe a réalisé comme activité pour promouvoir le genre. Les quatre sous groupes de travail sont le sous groupe sur les violences sexuelle basées sur le genre ; le sous groupe renforcement du pouvoir économique et autonomisation des femmes ; le sous groupe participation politique de la femme et le groupe de travail sur l'égalité des sexes et habilitation du statut juridique de la femme.

Les représentants des agences de l'ONU qui œuvrent dans la question du genre, les acteurs de la société civile et les points focaux genre de différents ministères qui ont pris part à cette rencontre ont, à travers leurs différentes questions, souhaité que la question du genre soit étendue à toutes les catégories sociales de femmes. « *Nous ne devons pas nous limiter aux seules femmes leaders, intellec-*

tuelles, mais nous devons aussi nous intéresser aux femmes de basse classe. Ce ne sont pas les mêmes femmes qui doivent être formées... », propose l'une des membres du groupe thématique genre. Et l'autre d'ajouter : « *le gouvernement n'appuie pas les points focaux genre des différents ministères, nous nous débattons avec nos propres moyens, ce qui n'est pas facile...* ».

Présentation du plan de travail annuel du ministère du Genre
Réalisé grâce à l'implication de tous les acteurs concernés par la question du genre, le plan d'action annuel est au fait un tableau de bord pour le ministère du Genre dans la mesure où il guide toutes les activités qui seront menées pour promouvoir le genre. À en croire le directeur du cabinet du ministre du Genre qui l'a présenté aux membres du groupe thématique genre, ce plan se base sur cinq priorités : la lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre dans la famille et la communauté ; le renforcement du pouvoir économique et l'autonomisation de la femme ; la promotion de l'égalité de sexe ; la réalisation des études de recherche et le renforcement de la coordination et la synergie entre les intervenants et leurs interventions en matière de la question du genre. Pour chaque priorité, des résultats sont at-

tendus, notamment le renforcement du pouvoir économique et autonomisation de la femme, la validation du programme de stratégie national sur le genre, la création d'un centre de promotion du genre, la publication et la mise en œuvre de la stratégie nationale sur le genre.

Des avancées mais...

Il est vrai que la RDC a réalisé des avancées ostensibles dans la promotion du genre, la représentante de l'ambassade du Canada, Sandra, l'a d'ailleurs reconnu, lesquelles avancées qu'elle a du reste salué. Cependant, fait-elle remarquer, le pays doit accélérer la mise en application des engagements qu'il a pris pour la promotion des questions liées au genre. Pour ce faire, les membres du groupe thématique genre doivent se réunir régulièrement pour évaluer les progrès réalisés dans la question du genre.

Le représentant de l'ONU femme, Adama a, quant à lui, rassuré le groupe thématique de l'appui nécessaire de son organisation tout en soulignant que le groupe de travail thématique est un moyen d'atteindre l'objectif fixé dans la question du genre et non l'objectif en soi. Parce que selon lui, l'objectif est celui de réaliser l'égalité du genre. Pour cela, le groupe thématique genre doit s'implanter dans les différentes provinces.

Aline Nzuzi

8 MARS

Mbilial Bel attendue pour un concert

La diva de la musique congolaise, Mbilial Bel sera le 8 mars dans la ville de Pointe-Noire où elle va livrer un spectacle inédit en l'honneur de toutes les femmes et filles de ce département.

Plusieurs activités sont prévues à travers la capitale économique pour cette journée internationale de la femme, mais l'on retiendra une seule, celle qui va regrouper toutes les femmes et filles de la ville océane, le concert de la Cléopâtre, Mbilial Bel. On dit souvent, qu'il n'y a pas de fête sans musique, et pour bon nombre de femmes, c'est une merveille de fêter en compagnie d'une artiste bien étiquetée, celle qui a toujours fait rêver les femmes, à savoir Mbilial Bel. Fidèle à sa vocation première de faire bouger les gens à travers des titres bien déjantés, paraphrasant amour et scène courante de la vie, au cours de ce concert, Mbilial Bel va présenter sa prose musicale teintée d'influences Rumba et salsa. Pour la petite histoire, l'icône diva, Mbilial Bel est originaire de la République Démocratique du Congo (RDC). De son vrai nom, Marie-Claire Mboyo Mosseka, Mbilial Bel est née le 10 janvier



Mbilial Bel crédits photo « DR »

1959 à Kinshasa et elle a commencé sa carrière à l'âge de dix-sept ans en étant danseuse et en interprétant les tubes à succès d'Abeti Massikini puis, plus tard, des duos avec Sam Mangwana. Elle devient une valeur sûre de la musique congolaise au début des années 1980, quand elle rejoint l'Afrisa International de Tabu Ley Rochereau. Rappelons que cette journée internationale de la femme sera célébrée cette année sur le thème « Autonomisation des femmes-Autonomisation de l'humanité: imaginez! ».

Hugues Prosper Mabonzo

Comment le 8 mars est devenu la journée internationale de la femme ?

Les femmes seront mobilisées ce dimanche 8 mars. Mais nombreuses d'entre elles ignorent la genèse de cette fête. Plongée dans l'histoire.

La légende veut que l'origine du 8 mars remonte à une manifestation d'ouvrières américaines du textile en 1857. Un événement qui a peut-être en partie marqué l'avènement lointain de cette date. En revanche, l'origine de cette journée s'ancre dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes, qui agitèrent l'Europe, au début du 20ème siècle.

Et la création d'une « Journée internationale des femmes » est proposée pour la première fois en 1910, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, par Clara Zetkin, et s'inscrit alors dans une perspective révolutionnaire. La date n'est tout d'abord pas fixée, et ce n'est qu'à partir de 1917, avec la grève des ouvrières de Saint Pétersbourg, que la tradition du 8 mars se met en place. Après 1945, la Journée internationale des femmes devient une tradition dans le monde entier, et ceci jusqu'à maintenant. Cette date est réinvestie de plus belle avec le regain féministe des années 70 et la « Journée internationale des femmes » est reconnue officiellement par les Nations unies en 1977. La journée des femmes reste aujourd'hui une brillante actualité, encore que la question du genre se pose de plus en plus avec acuité dans la plupart de grandes conférences internationales.

Quelques dates à retenir dans



Une vue des femmes africaines en plein réunion (Photo/Archives)

l'histoire de la journée internationale de la femme

Il s'avère que de toutes les dates importantes qui ont jalonné les premières années de lutte pour l'émancipation de la femme, en Europe et dans presque d'autres continents, aucune, pourtant ne correspond au 8 mars. Alors d'où vient cette date ? Les historiens nous diront que c'est à Jules César et Grégoire XIII qu'il faut le demander. Car il se trouve qu'avant la Révolution, la Russie n'avait pas encore adopté le calendrier grégorien qui est utilisé aujourd'hui dans une majorité de pays, et celui-ci avait été introduit par le pape Grégoire XIII en 1582 pour pallier les erreurs du calendrier julien, lequel doit son nom à l'empereur romain qui l'avait choisi 46 ans avant la naissance de Jésus-Christ. Ainsi donc en 1917, le 23 février en Russie correspondait donc au 8 mars des autres pays européens.

-1910 : à Copenhague (Danemark), des centaines de participantes réunies pour la deuxième conférence internationale des femmes socialistes décident d'or-

ganiser chaque année une journée des femmes pour promouvoir leur combat en faveur du droit de vote. En 1911, une journée des femmes est célébrée dans de nombreux pays d'Europe et aux Etats-Unis, en commémoration de la révolution de 1848 et de la Commune de Paris, c'est le 19 mars qui a été choisi. En 1913, le dernier dimanche de février, des femmes russes marquent leur première journée internationale de la femme en organisant des rassemblements clandestins. En 1915, alors que la Première Guerre mondiale fait rage, un gigantesque rassemblement de femmes se tient le 15 avril à La Haye (Pays-Bas), auquel participent plus de 1300 femmes venues de douze pays. En 1917, le 23 février, les ouvrières sortent dans les rues et déclenchent une grève générale, c'est le début de la Révolution russe. Après la seconde guerre mondiale, le 8 mars commence à être célébré dans de nombreux pays avant d'être reconnu par l'ONU comme Journée internationale de la femme en 1977.

Faustin Akono

NGOYO

Un homme en uniforme met le feu sur deux véhicules

Les faits se sont produits le week-end dernier, au quartier Ngoyo Japon situé dans le sixième arrondissement Ngoyo. Un officier aurait incendié deux véhicules de transport de marchandises appartenant à un particulier. Ceux-ci étaient entreposés dans une parcelle supposée litigieuse.

Au regard des dégâts causés, le propriétaire des deux véhicules a eu recours aux services de la gendarmerie qui se sont déployés sur les lieux en vue du constat. Une enquête a été ouverte.

En attendant, Jean de Dieu, un habitant dudit quartier a expliqué que l'officier supérieur n'est pas à son premier acte. Il fait habituellement un trafic d'influence, profitant de son statut, pour nuire aux habitants du quartier. D'autres sources ont témoigné que le même officier aurait ravi, il y a quelques mois, des terrains appartenant à des particuliers au quartier

Ngoyo. « Quel que soit le rang social de chaque fils du pays ou étranger, la République du Congo est un État de droit doté des institutions normales et nul n'a le droit de faire justice soi-même. Ces agissements blâmables n'honorent pas ceux qui les commettent et avec eux leur corporation. Encore que les gens qui agissent de la sorte font honte et ternissent l'image d'un pays comme le nôtre, surtout que cela se passe dans une ville importante comme Pointe-Noire », a déclaré un élément venu pour le constat.

Interrogé par la presse, le propriétaire des véhicules a requis l'anonymat et a souhaité faire confiance à la justice, estimant que elle seule est habilitée à châtier le coupable. « Je m'efforce à aller vers la voie légale. Et je me demande ce qui pourrait advenir si moi aussi j'avais opté pour la violence ? », s'est exprimé le propriétaire des véhicules.

Séverin Ibara

Une marche des femmes est annoncée à Hinda

C'est au nom de la paix que les femmes vont marcher à l'occasion de la célébration de la Journée internationale qui leur est consacrée. Les structures départementales en charge de la question s'y attèlent déjà comme l'indique la directrice départementale de l'intégration de la femme au développement, Marie-Jeanne Steimbault. Entretien.

Les activités liées à la journée mondiale de la femme au Kouilou seront organisées dans la communauté urbaine de Hinda. « Le 8 mars, nous aurons une marche pour la paix pour fustiger le terrorisme à travers le monde et dire notre position

par rapport au changement ou non de la Constitution de notre pays », a indiqué la directrice départementale. Les femmes du Kouilou prévoient également de transmettre « une lettre de paix » au président de la République. « Après toutes ces activités, nous organiserons une causerie-débat », a-t-elle signifié. Cette marche regroupera les femmes des trois communautés urbaines du Kouilou que sont Mvouti, Madingo Kayes et Hinda.

En attendant, les cadres du Kouilou se sont associés aux femmes. Résultat : une opération de salubrité (lavage à grande eau), le 4 mars, dans les Centres de santé intégrés (CSI) de Hinda poste, de Tchissoko, Tchitondji et de Mboukou. « Les CSI sont

des endroits que les femmes fréquentent tous les jours, ou presque, soit pour la consultation prénatale ou pour la consultation infantile. Donc ces endroits doivent être propres et attrayants pour garantir la santé des femmes et des enfants », a indiqué Marie-Jeanne Steimbault. Outre les entretiens des CSI, la directrice organise le 6 mars à Hinda un tournoi de nzango qui va regrouper les élèves (filles) du cycle primaire et celles du collège de Hinda. Marie-Jeanne Steimbault a ajouté qu'il est prévu une visite des activités agropastorales réalisées par l'Association Vision Mama-Vero au village de Tchissoko.

Charlem Léa Legnoki

**CANAL+ PORTE
LE PAGNE DU 08 MARS
ET VOUS ?**



TEL. 444 555

CANAL+

www.canalplus-afrique.com

MOTS FLÉCHÉS N°063

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°063

AL TÉRA TION DE LA MARCHE EN T I ÈRE - MENT	ILS ATTISENT LE FEU ANCIEN BLOC	CON FIA À LA TERRE AURÉOLÉE	EXAMEN DU JURY TROUER (SE)	APAI SANTE CASSÉ	AUTRE NOM DU COL OFFICIER	BÊTISES
PROCES - SUS DE DIGESTION MÉCA - NISER					COURS CÔTIER DU NORD ÉLÉMENT DE L'ŒIL	
SATIS FAC TION	NOTA BENE DES DUNES À PERTE DE VUE		ARBRE ENFREIN - DRE LES RÉGLES			GENRE DE GRAVURE
BRAILLER DEVIN			ANCIEN PAYS D'EUROPE REGIMBAI		ÉLIMAI	GRUPE DE VINGT - SEPT ÉTATS
FICELAS	ACCUEILLI MET DE LA VIE		GROGNE	SYMBOLE POUR L'ASTATE ANIMAL PA - RESSEUX	BÂTIMENTS DE MER AIMANTÉ	SANI - SETTE MARQUÉES DE RAIES
AUTEUR ANONYME AJOUTER DE L'OZO		BIEN ENTOURÉ LIQUIDES VITAU		IL JOUE AU FOOT SUR LE CÔTÉ PARTIE DU YEN	JOUR DE REPOS PIÈCE DE HARNAIS	
ALLONGER À LA TER - RASSE OU SUR LE RING	ÎLE DE LA MER D'IRLANDE CHEVEU POPULAIRE		POIGNARD AMATEUR DE FROMAGE		PELLE DE BATEAU VIEILLE CITROËN	LETTRE GRECQUE
PROCÉDÉ D'IMPRI - MERIE	IMPOSANT				DÉPARTE - MENT AU NORD DE PARIS	
				RONGEUR... INFORMATI - QUE		

>FACILE

7	6			9		4	
	3		2			7	5
	8	2		5			1
	7	9			2		
	2		3		6		9
			5			8	7
4				8		9	2
3	1	6			4		8
	9			3			6

>MOYEN

			3	8	9		
8	4			9		5	6
			4			7	2
1				4	2	6	
	9	4				2	1
		6	1	9			3
4	3				5		
6	2		7				3
		5	8	6			

>DIFFICILE

2		9		7			
		8	9	6			
5		4		1	2		
6		7	1		5		4
9							1
	5		6		3	7	9
			4	5		3	8
				3	6	9	
				2	1		4

MOTS CROISÉS N°063

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Un spécialiste des blasons. - 2. Parasite de notre quotidien. Accord de félibre. - 3. Couteaux de plage. Sigle pour des travaux forcés. - 4. Ville du Gard. Mammifère édenté américain. - 5. Base de nourriture chinoise. Célébrité de Saint-Claude. - 6. Particule noble. Relevé par défi. Titane au labo. - 7. Déambulai au hasard. Table sur le marché. - 8. Périodes de l'Histoire. Méprisable. - 9. Candidat pour l'image. Criblé de dettes. - 10. Montras les signes d'un refroidissement.

>VERTICALEMENT A. Aléatoire. - B. Une personne inexpérimentée. Astate symbolisé. - C. Exprimez votre mécontentement. Mal de chien. - D. Ne se trouvent pas dans les grandes surfaces. Garantir par le dépôt d'un objet. - E. Fournit la toile et l'huile. Cela fait plaisir quand elle tombe. - F. Il est difficile d'échapper au sien. Menue monnaie. - G. Dans le coup. Bon pour le service. Béryllium. - H. Bienheureuse. Ville russe, sur la Volga. - I. Pou populaire. Ne révélera pas. - J. Des ouvertures pour les dragueurs.

MOTS À MOTS N°063

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots proposés, composez un troisième mot de sept lettres.

- ① A E R E + C L E = C | | | | | | |
- ② E T R E + U N E = | | | E | | |
- ③ R E E L + N E T = | | | | | L |

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°062

V	P	A	U	I	D		
D	E	L	A	S	S	A	N
T	E	L	E	P	H	E	R
L	E	S	A	E	U	S	U
R	T	B	F	R	E	A	I
L	I	R	O	S	I	N	A
N	I	E	R	A	O	D	I
S	A	N	S	A	B	R	I
I	V	N	L	T	E	R	N
T	R	A	C	T	E	R	N
E	S	A	R	E	C	U	L
A	S	I	L	E	J	M	E
G	A	N	T	S	T	A	R
I	O	N	U	P	E	P	E
E	L	A	N	S	U	A	S

MOTS CROISÉS N°062

D	U	R	C	I	S	S	E	U	R
E	T	E	R	N	U	A	N	T	
S	D	E	S	C	R	O	C		
E	C	O	S	S	E	A	P	O	
M	O	N	E	P	A	G	I	R	
P	I	N	E	P	I	E	E	S	
A	E	C	R	I	R	E	A		
R	O	S	E	E	A	S	T	I	
E	U	P	E	A	N	O	R		
E	T	R	E	S	T	E	R	E	

SUDOKU N°062

7	1	3	8	4	9	5	6	2
4	2	6	7	3	5	8	9	1
8	5	9	2	1	6	4	3	7
1	4	8	9	6	7	2	5	3
3	7	2	1	5	8	6	4	9
6	9	5	4	2	3	7	1	8
5	6	7	3	9	2	1	8	4
9	8	4	6	7	1	3	2	5
2	3	1	5	8	4	9	7	6

9	4	7	5	6	2	3	1	8
2	8	3	4	9	1	5	7	6
5	6	1	8	7	3	2	9	4
6	7	4	2	3	5	9	8	1
8	3	2	9	1	6	7	4	5
1	9	5	7	4	8	6	2	3
4	1	9	6	5	7	8	3	2
3	5	8	1	2	9	4	6	7
7	2	6	3	8	4	1	5	9

5	6	7	1	3	9	2	8	4
4	9	8	6	2	7	3	5	1
1	2	3	5	8	4	6	9	7
6	3	4	7	5	2	8	1	9
9	7	5	8	1	3	4	6	2
2	8	1	4	9	6	5	7	3
8	5	9	2	4	1	7	3	6
7	1	2	3	6	5	9	4	8
3	4	6	9	7	8	1	2	5

MOTS À MOTS N°062

1/ ARRIÈRE - 2/ RÊVERIE - 3/ RÉPÉTER.

PRIX MO IBRAHIM

L'ancien président namibien est le lauréat 2014

L'ancien président namibien, Hifikepunye Pohamba, a reçu le Prix Mo Ibrahim pour le Leadership africain. C'est la première fois, depuis la nomination en 2011 de l'ancien président du Cap Vert, Pedro Pires, que ce Prix est attribué. Le récipiendaire du Prix se verra verser une récompense de 5 millions de dollars payée en 10 ans puis une rente à vie de 200.000 dollars par an. Mo Ibrahim, ex-homme d'affaires reconverti dans la philanthropie, fondateur de la Fondation éponyme, a déclaré : « La Fondation Mo Ibrahim est heureuse que le Comité de sélection du Prix ait retenu le Président Pohamba en tant que lauréat 2014 du Prix. Il a servi son pays depuis son indépendance et son leadership a renouvelé la foi de son peuple en la démocratie. Il laisse comme héritage des institutions renforcées à travers maintes initiatives lancées durant son mandat. Il est un modèle pour le continent. » Un des fondateurs du syndicat de la SWAPO (South-West African People's Organisation) en 1960, Hifikepunye Pohamba est contraint à l'exil pendant de nombreuses années. Motif : son engagement dans la lutte



L'ancien président namibien, Hifikepunye Pohamba

contre l'Afrique du Sud pour l'indépendance de son pays, la Namibie. Il est porté à la magistrature suprême en 2004 puis en 2009. Le Prix Mo Ibrahim pour le Leadership africain récompense un ancien chef d'État ou de gouvernement, élu démocratiquement et ayant respecté les limites constitutionnelles de mandats, ayant quitté le pouvoir moins de trois ans avant la remise du Prix, après avoir contribué à la réduction de la pauvreté dans son pays.

Rose-Marie Bouboutou

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME

Laurette la Perle en show à Brazzaville

Dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale des droits de la femme, le chief executive officer Quentin Brown Ondonda, organise une prestation de l'artiste musicienne Laurette la Perle, intitulée Brazza Spécial Fans, le 6 mars 2015, dans un hôtel, à l'arrêt 753 à Ouenzé dans le cinquième arrondissement de Brazzaville.

Depuis son premier single connu du grand public, Laurette la Perle est au top dans les hits parades des médias internationaux. Love story a notamment été premier du hit 30 de Trace Africa. Terminus quant à lui est actuellement dans le top 5 de la même chaîne et bien d'autres. Le prochain extrait Follow Me en featuring avec les Toofan fait déjà saliver ses nombreux fans et les amateurs de sa voix angélique. C'est suite au succès de ses titres, Love story et récemment Terminus qu'en fin décembre 2014, après une tournée africaine, elle est élue meilleur artiste féminin d'Afrique centrale aux All Africa Music Awards. Aujourd'hui, elle revient avec un nouveau single intitulé Twist. Un single qui fera bouger les Brazzavillois le vendredi 6 mars 2015 à 22 heures, est un condensé de 4 formidables mi-

nutes de Rumba congolaise sur un rythme hip-hop venant de Floride aux Etats-Unis. C'est encore une histoire d'amour compliquée entre un jeune homme qui trompe sa copine avec une autre fille qui s'avère être bisexuelle et qui entretient elle-même une relation amoureuse avec la copine du jeune homme. « Un amour à deux et non à trois, I take it easy because of love. I just can't live without you boy. » C'est ce qu'on en-

Née le 2 février 1989 à Kinshasa, Laurette Ngoma dit Laurette la Perle est une chanteuse originaire de la République démocratique du Congo (RDC). C'est lors des dernières cérémonies des Okapi Awards qu'elle se découvre au public avec un titre intitulé « Sans retour. » Suite à cette participation, elle rafle les prix de meilleure chanson de l'année, meilleur voix féminine de la RDC. Après avoir séduit le public de la RDC, elle signe un



Laurette la Perle

tend dès la première minute de la chanson. Et le public n'aura qu'à découvrir le reste. Qui est Laurette la Perle ?

contrat avec Brown Touch Entertainment d'où est né l'album Love story.

Bruno Okokana

BRIN D'HISTOIRE

Franklin Boukaka

Le 22 février 1972, le Congo est ébranlé par un séisme politique de grande ampleur. Un groupe de jeunes officiers décide de prendre le pouvoir par un coup de force. Ils échouent. Certains sont arrêtés, d'autres réussissent à s'enfuir tandis que deux infortunés sont assassinés, Élie Théophile Itsihou, ancien ministre et Franklin Boukaka, artiste congolais de renommée internationale.

Franklin Boukaka est né le 10 octobre 1940 à Brazzaville. Après son certificat d'études, il entame ses études secondaires qui finiront en cul de sac. Ses débuts en musique s'effectuent à Baongo dans l'orchestre Sexy Jazz. Il se retrouve ensuite dans Sympathic Jazz d'Alphonse Marie Toukas. En 1958, avec son compère de l'orchestre Sympathic Jazz, Michel Boyibanda, il se rend à Léopoldville. Il contribue, avec d'autres musiciens des deux rives, à la création de l'orchestre Negro Band, le 11 novembre de cette année-là. Par la suite, il passera d'une rive à l'autre, érigéant, dans les pas de ses de-

vanciers, le pont sur le Congo dans le domaine musical. On le sait, depuis ses débuts, la musique congolaise s'est nourrie d'incessants échanges de musiciens entre les deux rives à l'origine de la fécondité qui a imposé la rumba congolaise à l'Afrique entière.

En 1959, il intègre le Jazz Africain de Lutula Edo Clari. Il rejoint Jeannot Bombenga lorsque celui-ci crée le Vox Africa. Il y reste jusqu'au début des années 60. Il traverse, on pourrait même dire retraverse le fleuve Congo en direction de Brazzaville, pour atterrir dans le Cercul Jazz de Ntounta Mamadou et Nzoungou Paul. Avec son nouvel orchestre, il fait des tournées régulières tant au Congo qu'en Afrique. À l'occasion d'un voyage à Mossaka, Franklin crée la chanson Honoré na Mossaka, dédiée à un riche commerçant de cette localité Honoré Bokilo à la descendance réputée. En 1963-1964, il sort chez Stenco, la chanson Louzolo. Entre 1965-1966, il séjourne pendant près de huit mois au Cameroun avec l'orchestre Cercul Jazz. En 1967, aux Éditions Epanza Maki-

ta de Franco, il commet Pont sur le Congo, accompagné par l'orchestre Cercul Jazz. La même année, à l'occasion du salon de la Radio et de la Télévision à Paris, accompagné de son groupe, Les Sanzas, il sort, chez Gilles Sala, un album comportant de nombreux titres, dédié aux musiciens congolais. Il a longtemps servi d'indicatif à l'émission radiophonique à succès, Le Coco (Club des orchestres congolais) parmi lesquels Bayembi ya Congo. Avec ce disque, Franklin Boukaka se lance dans une carrière musicale bohémienne, enregistrant chanson sur chanson au gré de ses pérégrinations. Ainsi enregistre-t-il avec le Kélétiogui de Guinée-Conakry. Au cours des dernières années de la décennie 60, le répertoire de Franklin Boukaka est truffé de chansons très engagées sur les grands thèmes de l'époque : décolonisation, Tiers-monde, injustices sociales, etc. Ce qui ne l'empêche pas, après une formation d'animateur culturel, d'être très actif à la direction générale de la Culture dirigée, alors, par Maxime Ndebeka.

Le grand tournant de sa carrière est, sans conteste, la sortie en 1971 de son 30 cm intitulé, Le Bûcheron, enregistré en France. Cet album a bénéficié des arrangements de Manu Dibango qui garde, me disait-il, une très bonne impression des journées de travail passées en compagnie de ce chanteur émérite, arraché très tôt à la vie. Plus de quarante ans après sa disparition, ses chansons continuent de briller au firmament de la musique mondiale. Les titres de l'album le Bûcheron procurent, aujourd'hui encore, de substantiels droits d'auteur aux ayants droit de Franklin Boukaka. Mouanga a été interprété par les orchestres Aragon et Broadway ; Le Bûcheron est l'objet de fréquentes reprises parmi lesquelles, celles de Manu Dibango, d'Aïcha Koné et du groupe Bissona Bisso de Passi.

Franklin Boukaka aurait eu 75 ans le 10 octobre prochain. Quoi qu'il en soit, son talent est intemporel. Plus de quarante ans après sa mort, il continue d'« engranger » de mirifiques droits d'auteur.

Mfumum